45e Année — 1931 — N° 46 | Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES | Samedi 13 Novembre 1931

DÉPOT LÉGAL Loire-Inf. N° 1998 1931

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

ECHOS

UNE « JOURNÉE DU BOIS » aura lieu à Lyon le 19 novembre, à l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles. Cette journée sera le prélude d'un Congrès plus général, qui se tiendra prochainement à Paris.

⁂

A AMIENS aura lieu, du 20 au 22 novembre, une Exposition internationale d'Aviculture, d'Apiculture et une foire aux miels.

⁂

CONTRE LE DORYPHORE : En Espagne, le ministre de l'Economie nationale vient à son tour de publier une ordonnance interdisant l'importation des pommes de terre, de leurs feuilles et de leurs tiges, ainsi que des emballages ayant contenu ces tubercules. Cette mesure est destinée à empêcher l'introduction du doryphore en Espagne.

⁂

EN ITALIE, les Coopératives agricoles sont au nombre de 302 ; leurs ventes ont en moyenne doublé. Les Fabriques Coopératives de Superphosphate sont au nombre de 83, avec une capacité de production de 20 millions de quintaux. Les Coopératives d'Exportation des produits horticoles et des fruits sont au nombre de 45, avec un trafic de 5.000 wagons. Les Caves Coopératives sont au nombre de 115, avec 12.000 membres et 2 millions de quintaux traités. Enfin les Laiteries Coopératives, qui ont aussi leur Fédération nationale, atteignaient le chiffre de 3.224, avec 250.251 membres

⁂

AU JAPON, la population atteint 64 millions 1/2 d'habitants (autant qu'en Allemagne). Il naît, en moyenne, un enfant toutes les 15 secondes. A ce train, le Japon comptera 100 million d'âmes en 1960... et déjà il est surpeuplé !

⁂

EN CHINE, la récolte de riz, dont ds millions de Chinois se nourrissent presque exclusivement, est gravement compromise du fait des terribles inondations du Yang-Tsé-Kiang. Ce pays, où règne la plus affreuse misère, sera obligé d'acheter des quantités considérables de riz et d'autres denrées à l'étranger.

Changements d'Adresses

Nous prions instamment nos adhérents, qui nous signalent leur changement de domicile, pour l'envoi du Bulletin, de toujours nous indiquer leur ANCIENNE ADRESSE, en joignant, si possible, la bande du journal.

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

VACANCES PARLEMENTAIRES

— Depuis 10 ans que je vous promets une ligne d'intérêt local... j'y pense toujours. A moins que vous préférez autre chose ?

— Oui, Monsieur le député... une automobile pour chacun.

Le Marché du Bétail

Nos campagnes sont consternées. Les cours du bétail baissent continuellement, voici que la vente devient difficile ! On trouve péniblement un preneur.

Le 17 octobre, nous avons exposé quelles étaient les causes de ce marasme : importations massives de viandes étrangères, diminution de la consommation.

Le premier danger, celui des importations, est écarté. Le gouvernement, après avoir (décret du 30 sept.) instauré le régime des contingents, vient de déclarer que pour 1931, il y avait lieu de considérer la masse des viandes importées comme suffisante. C'est la fermeture hermétique de la frontière jusqu'en 1932.

L'autre danger, celui de la diminution de la consommation, s'accentue. Les ventes à la Villette sont de plus en plus difficiles ; les invendus, chaque marché, sont la preuve éclatante de la pénurie des achats. Et précisément cette réduction coïncide avec le moment où l'élevage est le plus abondamment pourvu. Les bêtes engraissées au cours de l'été, très lentement, sur des herbages chargés d'eau, ont profité des beaux jours de l'automne, elles arrivent toutes à point en même temps.

Considérons la physionomie du marché de la Vilette le 5 novembre :

Espèces	Amenés	Invendus
Bœufs	1.583	183
Vaches.....	745	300
Taureaux	180	30
Moutons	6.075	1.700

Et les prix en kilos vifs :

	1re qual.	2e qual.
Bœufs	4 44	3 74
Vaches	4 23	3 52
Veaux	5 70	4 40

Abondance des offres, pauvreté des demandes, beaucoup d'invendus. Le résultat est la descente verticale des prix.

Prix du kilo vif sur pied :

Dates	Bœufs 2e qual.	Vaches 2e qual.	Veaux 2e qual.
3 juillet 1930	6 10	6 05	7 92
5 janv. 1931	6 11	7 93	8 27
2 juillet 1931	5 22	5 »»	6 90
5 nov. 1931	3 75	3 52	4 40

Sans doute le refoule des animaux brusquement rendus à terme par les 7 ou 8 dernières semaines de temps sec, a une influence. Hélas, la crise est plus profonde, la baisse commence dès la fin de juillet, elle se poursuit sans arrêt.

Le marasme financier et économique est la cause décisive de cet état de choses. Les affaires languissantes, le chômage du pauvre petit employé victime des réductions de personnel, celui partiel mais certain de l'ouvrier, et surtout, *personne n'a le courage de le dire*, la grande pitié du capitaliste et du rentier, font que tous et chacun se restreignent, vivent chichement, se serrent la ceinture. La viande produit de demi-luxe, reste.

Nous, nous l'affirmons hautement, là est *le grand danger*. On peut faire disparaître une concurrence étrangère en fermant les frontières ; c'est fait. Comment permettre de consommer au Français appauvri ?

Et voici le point de croisement des routes d'intérêts, où celui du cultivateur, se confond avec celui du petit acheteur. Si la consommation ne peut pas équilibrer la croissance du cheptel, les prix iront de chute en chute. Un jour viendra où, accumulées dans les étables, nos bêtes n'arriveront plus à se vendre du tout. En 1895 cela s'est vu. Nombreux furent les animaux abattus et détaillés pour les voisins par les producteurs eux-mêmes. On payait du filet de bœuf 0,35 la livre !

Le premier remède à apporter pour harmoniser capacité de vente et capacité d'achat, c'est de faire profiter tout le monde de la baisse des prix de gros. Et nous voici arrivés à la grave question de *la boucherie*.

Nous vendons nos bêtes à des prix très en perte déjà, à 30 % moins cher. Au détail les rachetons-nous de même ? Avant-guerre, pour une tête d'un rendement de 50 à 60 %, à l'étal la livre valait à peu près le prix du kilo vif. Le cinquième quartier restait le bénéfice du boucher. Nous en sommes loin.

« Le 5e quartier ne représente plus la même valeur proportionnellement au tout ; les impôts, les charges sociales, assurances et autres, taxe d'abatage, etc..., ont prodigieusement augmenté nos frais généraux », disent les bouchers. C'est très exact.

Tout de même ! Souvenez-vous du plus rudimentaire adage du commerce : « vendre bon marché pour vendre beaucoup, etc... ». Votre intérêt est lié à la prospérité et à l'équilibre général ; faites l'effort nécessaire pour la cause commune. Suivez la baisse, faites plus, dépassez-la. Et vous éviterez ainsi les concurrences que le consommateur, par la force des choses, sera amené à faire naître. Faudra-t-il, ultima ratio, qu'il crée des coopératives, des camions boucheries, des boucheries municipales, etc... Ce n'est pas à souhaiter.

⁂

En notre département, durant sa dernière session, notre Conseil général a mis la question à l'ordre du jour. Il a invité M. le Préfet de la Loire-Inférieure à s'en occuper. Celui-ci, très convaincu lui-même, fort de l'appui sans réserve de son Conseil, a convoqué d'urgence la Commission paritaire de fixation des prix de la viande.

Réunie le 10 courant, elle a été amenée aux conclusions de notre étude générale. C'est l'intérêt de tous pour maintenir la consommation, d'harmoniser prix de gros et prix de détail.

Etant données les fluctuations incessantes du marché du bétail sur pied, il n'est pas prudent, pour le moment, de fixer définitivement des prix de détail. En cas de baisse nouvelle sur les foires, un barème pourrait jouer au bénéfice du consommateur par son application même.

Les représentants de la boucherie nantaise ont alors présenté leur barème du moment, en application depuis le 5 novembre seulement ; il est indéniable qu'il enregistre une baisse notable. Peut-on encore faire mieux ? Oui, il le faut.

MM. les Bouchers se sont engagés à faire pression sur leurs collègues, afin d'amener les prix à être sans cesse au plus bas, en harmonie avec ceux pratiqués à la culture, et à laisser jouer librement la libre concurrence, très âpre, paraît-il, à Nantes en ce moment.

Espérons que les dirigeants de la boucherie seront écoutés par tous leurs collègues. Harmoniser gros et détail, favoriser la vente, éviter la sous-consommation, tels sont les buts que nous, agriculteurs, nous ne pouvons que favoriser. C'est par ces réalisations qu'avec le moins de dommages, nous traverserons la crise.

La crise ! Comme la guerre, elle peut être longue, mais elle passera. Tout passe ! Comme toutes les autres elle aura une fin. Pas de panique ! Au fond de nos métairies, secouées par la bourrasque d'hiver, sans nous laisser aller au cafard, attendons, avec le sourire !

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Un Brin de Causette...

Alors, à ce qui paraît, d'après ce qui disait « le Syndicat », nous n'avons en France que 70 écoles d'agriculture, alors qui en a pu de 1.700 en Allemagne, avec 70.000 élèves? V'la qu'est point pour nous rendre fier — à moins qu'on soye tertous des savants et qu'on en sait ben assez pour diriger nos fermes !

Dame, y a des gens qui croyent encore que le métier de cultivateur s'apprenons tout seul en fumant la pipe, que le premier imbécile venu pouvons tenir les manches de la charrue, jeter du grain sur la terre ou enlever le fumier de l'écurie. Pardi ! c'est point pu difficile que ça... encore faut y avoir la force et le courage de le faire ! Seulement j'voudrais ben voir ces gars là, avec une exploitation sur les bras. Ils en feraient une bohine et ils seraient point long à manger leur quatre sous d'abord parcequ'on s'improvise point comme ça cultivateur, qui faut un rude apprentissage ; ensuite parceque pu ça va, pu fallons de connaissances de tout sortes, pour faire de la bonne ouvrage et produire à meilleur compte.

N'a-t'on pas raison de dire, qu'a nui, not' métier c'étions celui qu'est le pu difficile à apprendre. Fallons connaître la botanique pour tout les variétés de blés et de plantes ; la chimie avec tertous les engrais, les drogues pour traiter le grain, la vigne, les patates, lutter contre les maladies ; la géologie, pour les natures de terre ; la zootechnie, pour l'élevage et les soins à donner au bétail ; la médecine vétérinaire ; la mécanique et l'électricité, pour se servir et réparer tout nos machines — sans compter qui faut savoir bricoler, faire souvent le menuisier, le charpentier, ou le maçon — l'arimétique et la contabilité pour tenir les comptes et payer le percepteur ; le jardinage pour faire ses légumes ; l'arboriculture ; l'œnologie pour soigner son vin ; l'aviculture... et j'en passe. Faut y point itou, qu'un bon agriculteur soye doublé d'un bon commerçant, pour savoir vendre ses produits et point se laisser rouler ; qui soye encore coopérateur, mutualisse et syndicalisse pour avoir pu de force ?

Et qui sait si pu tard on sera pas obligé d'apprendre l'anglais, l'italien ou l'arabe pour commercer avec les autres pays... comme on apprendra le piano, l'accordéon ou la T. S. F. pour se distraire et faire danser sa moitié !

Vous rigolez ? — Dame faut s'étonner de rien ! En attendant les jeunes se détournent de not' métier, qui demande trop de peine pour ce qui rapporte.

Dans les villes et même dans les campagnes, vous voyez les parents qui poussons leurs enfants vers les hautes études. On veût qui passent tous leur baccalauréat, pour en faire des ingénieurs, des avoucats, des médecins, des pharmaciens, des notaires, des officiers, des biaux fonctionnaires, des boursicotiers et dame, pourquoi point des Minisses ou des Secrétaires d'Etat ? Avec les classes de 6e gratuites, c'est la ruée vers les études secondaires. Depuis neuf ans le nombre des jeunes gens au baccalauréat a pusque doublé et les études sont pu difficile. C'est y ça qui leur donnera du pain à manger, puisque ces carrières sont déjà trop encombrées ? Jusqu'aux jeunes filles qui voulons devenir doctoresses, professeurs ou avocates... en attendant qu'elles puissent être dépiutées !

MAITRE JEANNOT.

Utilité des Analyses de la Terre

Les agriculteurs, qui passent leur vie à labourer la terre, à l'ensemencer et à récolter les produits qu'elle donne, arrivent rapidement à connaître les qualités et les défauts du sol qu'ils exploitent. Ils sont observateurs par profession et ils savent bien que dans tel champ la terre est médiocre, tandis que dans tel autre des récoltes toujours supérieures annoncent une qualité meilleure.

De tout temps, ils ont cherché à améliorer leurs récoltes, en engraissant la terre avec le fumier de leurs étables.

Puis lorsque l'Agriculture s'est engagée dans la voie scientifique, lorsque des expérience nombreuses et rigoureuses ont permis de comprendre en partie comment les plantes vivent au dépens du sol où elles poussent, lorsque les agronomes ont connu les principaux éléments nécessaires à la nourriture des végétaux et les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse que ceux-ci puisent dans la terre et dont une grande partie n'y retourne pas sous forme de fumier, un grand progrès fut réalisé par la vulgarisation des engrais chimiques.

Chacun sait aujourd'hui que ces engrais, dont l'emploi ne saurait dispenser de celui du fumier, sont des agents auxiliaires, dont l'utilité incontestable est d'apporter au sol un complément d'éléments, fertilisants, sous des formes particulièrement assimilables par les plantes. Ils ne remplacent pas le fumier, ils le complètent, en quantité et en qualité. Il faut donc les considérer comme des aliments complémentaires pour les récoltes.

Placé devant sa terre, qui a une composition particulière souvent très différente de celle de ses voisins, et en présence de la variété très grande des engrais que le commerce met à sa disposition, le cultivateur intelligent ne doit-il pas se demander s'il peut employer indifféremment n'importe quel fertilisant ou s'il n'y a pas une relation étroite entre la constitution du sol et ses besoins alimentaires.

L'analyse du sol cultivé est donc de première utilité et tout agriculteur éclairé a le plus grand intérêt à posséder la carte agrologique du domaine qu'il exploite, sinon champ par champ, tout au moins pour chaque espèce de terre différente. C'est la base d'une bonne culture.

COMMENT PRÉLEVER LES ECHANTILLONS

Le prélèvement des échantillons de terre destinés à l'analyse doit être fait de la manière suivante :

1° Il faut les prendre après l'enlèvement des récoltes, ou tout au moins avant d'avoir mis en terre le fumier et les engrais.

2° On délimite la surface du terrain dont l'aspect et les caractères culturaux constituent un ensemble homogène, cette surface peut correspondre à un champ ou à une partie de champ seulement ou au contraire à plusieurs pièces de terre voisines.

3° Sur cette surface, on choisit un certain nombre d'emplacements, par exemple une dizaine pour un hectare; on pèle la surface de ces emplacements pour enlever les tiges et les racines superficielles des herbes; puis on creuse, à chaque place, un trou carré de 50 centimètres de côté, jusqu'à la profondeur des labours usuels.

4° La terre de ces trous est rassemblée en un point du champ et bien mélangée à la pelle pour être rendue homogène.

5° De ce mélange, dont on ne doit pas séparer les cailloux, on met environ 10 kilogrammes dans un sac que l'on étiquette au nom du champ ou sous un numéro qui permette ensuite de repérer l'endroit d'où provient l'échantillon.

Les agriculteurs de la Loire-Inférieure jouissent d'un privilège qui n'existe pas dans beaucoup de départements. Ils peuvent faire exécuter gratuitement l'analyse de leurs terres, comme celle des engrais qu'ils achètent ou des aliments pour le bétail.

Le département leur accorde toutes facilités à cet égard en mettant à leur disposition son laboratoire de la Station Agronomique.

Les échantillons doivent être envoyés franco à cet établissement, boulevard Victor-Hugo, 26, à Nantes.

P. ANDOUARD,

Directeur de la Station Agronomique de Nantes.

Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture

Les présidents et délégués des Chambres d'Agriculture ont tenu à Paris, mercredi et jeudi, d'importantes réunions. M. J. Faure, président de la Chambre de la Corrèze, a présidé les séances de travail, assisté de MM. Garcin (Loire), Rémond (Seine-et-Marne), Lucas (Seine-et-Oise), de Guébriant (Finistère). Toutes les Chambres d'agriculture étaient représentées, notamment celles de la Corse, d'Alger, d'Oran et de Tunis.

Parmi les sujets traités, l'Assemblée a examiné en premier lieu la question des engrais ; en ce qui concerne les *Potasses*, les Chambres d'agriculture réclament l'adoption, attendue depuis dix ans, d'un régime définitif des mines domaniales ; elles suggèrent la constitution d'une société anonyme au capital de laquelle les Chambres d'agriculture seraient appelées à souscrire. Pour les *Engrais azotés*, tant ammoniacaux que nitriques, les Chambres d'agriculture estiment que le contingentement des importations instauré par décret ministériel du 5 mai doit disparaître et faire place à un statut de l'azote qui assurera à l'industrie française la protection dont elle peut avoir besoin, mais à la condition que la charge qui en résultera soit supportée par le budget général et non pas par les seuls agriculteurs.

Les présidents des Chambres d'agriculture ont ensuite consacré leurs séances à l'étude de la crise grave que subit l'agriculture.

En ce qui concerne le *blé*, ils demandent au Gouvernement de poursuivre énergiquement la politique suivie depuis deux ans, sans perdre de vue l'objectif essentiel à atteindre : des cours rémunérateurs du blé, quel que soit l'effondrement des prix sur le marché mondial ; à cet effet, ils réclament le maintien intangible et l'application rigoureuse de la réglementation du pourcentage d'emploi des blés étrangers, dont l'efficacité au cours des derniers mois, par suite de nombreuses fraudes, s'est avérée tout à fait insuffisante. Enfin, les Chambres d'agriculture demandent au gouvernement de poursuivre et de développer ses encouragements en faveur du stockage des blés qui, en

SAUVEGARDONS NOTRE BÉTAIL

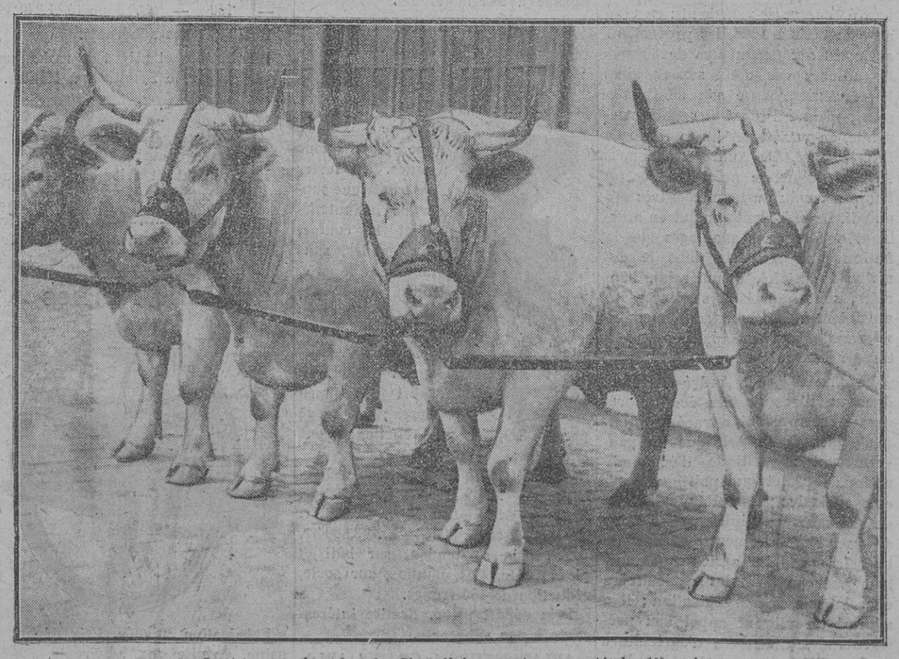

Quatre superbes bœufs Charollais ayant remporté le 1er prix au dernier Concours général Agricole de Paris

favorisant l'échelonnement des ventes, contribue à une plus grande stabilité des cours.

La production des céréales, dites secondaires, *seigle, avoine* et *orge*, particulièrement atteintes par la crise, a fait l'objet de débats importants qui ont abouti à des vœux demandant le relèvement de la protection douanière imprudemment consolidée pour les orges, et la priorité des produits français sur le marché national de consommation.

En ce qui concerne les *produits laitiers, beurriers* et *fromagers*, la crise qui se manifeste est particulièrement grave ; elle est caractérisée par une baisse des prix à la production qui, pour le mois d'octobre atteint, par rapport à la moyenne des prix pratiqués depuis 1926 jusqu'à 1930 : 39 % pour les beurres ; 40 à 55 % pour les camemberts ; 25 à 36 % pour les fromages à pâte demi-dure ; 50 à 60 % pour les bries et les coulommiers. Pour la majeure partie de la France, cela représente une baisse de 30 à 45 centimes du prix du litre de lait reçu par le producteur.

En ce qui concerne *l'élevage*, au cours des dernières semaines, une baisse considérable des prix à la production a été enregistrée, qui s'est encore accentuée dans ces tout derniers jours ; cette baisse porte à l'élevage français un préjudice considérable et constitue une grave menace pour l'avenir. En effet, dans beaucoup de régions, la production agricole tout entière dépend des prix du bétail car elle est le mode principal d'exploitation du sol ; les présidents des Chambres d'agriculture demandent la *réduction des contingents d'importation* du bétail sur pied et leur meilleur aménagement, l'introduction de la viande de mouton dans le contingent, la suppression de l'introduction de viandes congelées, frigorifiées et transformées, et tout d'abord le relèvement du droit de douane sur la viande frigorifiée encore inférieur de moitié, en valeur or, à ce qu'il était avant guerre ; la mise en concordance des prix de la *viande au détail* avec les prix de la viande sur pied ; enfin que l'armée ne soit plus autorisée à se ravitailler en viandes étrangères, la production du bétail français pouvant faire face à tous les besoins.

On ne peut, dans le cadre de ce bref exposé, analyser les résultats des délibérations des présidents des Chambres d'agriculture sur des sujets qui cependant mériteraient de retenir l'attention ; il faut malgré cela signaler que les Chambres d'agriculture réclament le vote par le Parlement d'un *statut juridique et fiscal* des sociétés coopératives agricoles, *de crédits* suffisants pour permettre à la culture d'améliorer la qualité et la présentation de ses produits.

Dans son discours, le président, M. Joseph Faure, après avoir remercié le président de la République et les ministres et rappelé les origines parlementaires de la loi créant les Chambres d'agriculture, a brossé un tableau rapide du déclin inquiétant des forces productives agricoles dans la nation : un jour par semaine, dit-il, le peuple de France mange du pain acheté à l'étranger ; un jour sur dix, il a mangé, cette année, de la viande venue de l'étranger ; la France, dont les exportations de vins restent entre les 2 millions d'hectolitres par an, importe chaque année, d'Algérie et des pays voisins, de 12 à 15 millions d'hectolitres, quantité qui lui manquait au plus fort de la crise phylloxérique, à un moment où le vignoble français était en grande partie détruit.

Sans cesse les liens moraux et matériels qui retiennent l'agriculteur à la terre se relâchent : en cinq ans, de 1921 à 1926, les professions agricoles ont perdu plus de 800.000 travailleurs des deux sexes ; ainsi l'agriculture accuse son affaiblissement, malgré l'effort des gouvernements, en particulier du ministre de l'Agriculture, M. André Tardieu, à l'action duquel le président Joseph Faure a rendu un hommage très applaudi. Le président conclut en affirmant que tous les avantages que la nation peut acquérir dans le domaine industriel, commercial, bancaire, sont appelés à s'éclipser insensiblement si leur soutien naturel, *une agriculture prospère*, continue à leur manquer.

Le ministre, M. André Tardieu, dans un discours très écouté, fréquemment applaudi, a tracé les grandes lignes de la politique du gouvernement : politique d'économie nationale plutôt que politique agricole exclusive ; il a donné la liste des mesures multiples prises pour atténuer l'effondrement des cours de tous les produits agricoles et surtout pour pousser les agriculteurs dans la voie de l'organisation ; il a adressé un vibrant appel aux présidents des Chambres d'agriculture pour qu'ils prennent la tête d'un vaste mouvement de redressement agricole.

Le Temps.

Toilette d'Automne des Arbres fruitiers

Je connais bien des fermiers et des propriétaires qui ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de ne pas protéger en temps opportun leurs arbres fruitiers. On s'est empressé pour la cueillette, mais celle-ci faite on ne pense plus à ses arbres ; aussi, un beau matin, horreur ! on s'aperçoit que la tavelure, la cloque, la mousse, etc., foisonnent et que les insectes dévorent bourgeons et feuilles. Il est trop tard alors pour conjurer le mal.

Il n'y a qu'un moyen de le prévenir du mieux possible, c'est de pratiquer en cette saison la toilette de ses arbres, opération aussi efficace contre les maladies cryptogamiques que contre les insectes.

Il faut tout d'abord dépouiller l'arbre de tout son bois mort, faire disparaître toutes ses branches inutiles et ensuite le débarrasser des mousses et des lichens, de tous les parasites végétaux et de tous les insectes en larves ou formés qui vivent à ses dépens. L'emploi du gant à mailles d'acier est le plus sûr pour le râclage énergique du tronc et même si besoin est, des grosses branches de façon à en détacher les vieilles écorces qui se soulèvent et abritent les terribles ennemis des boutons et des fruits.

On a soin d'étendre une toile au-dessous de l'arbre gratté, on recueille tous les débris, et au lieu de les envoyer au pourrissoir, on les fait brûler, ce qui est bien plus sûr. Le bois mort, les feuilles sèches, les écorces tombées qui traînent dans le verger seront éliminés de la même façon.

Mais cette première toilette est insuffisante, elle doit être complétée par le badigeonnage du tronc et des branches charpentières avec un bon lait de chaux qui assure, par son action caustique, la destruction des mousses.

Aujourd'hui les imaginations, surexcitées par l'apparition de maladies et d'ennemis des plantes, autrefois inconnus ou mal définis, trouvent ce procédé trop primitif. Cependant si le propriétaire, le jardinier, l'arboriculteur cherchent dans les journaux spéciaux, même dans les meilleurs, une bonne formule pour opérer la toilette d'automne de leurs arbres, ils y trouveront des compositions multiples, coûteuses, mais dans tous les cas bien moins efficaces que le chaulage dont usaient nos pères. N'importe, on veut faire mieux, malgré que souvent le mieux soit l'ennemi du bien et précisément en cette matière.

Les uns ajoutent à la chaux du sulfate de fer, les autres du sulfate de cuivre et quelques-uns même de l'acide sulfurique, sans se douter qu'ils détruisent en grande partie, et parfois tout à fait, l'action corrosive des deux produits mis en présence.

Si c'est du sulfate de cuivre qu'on associe à la chaux, il se forme du sulfate de chaux, lequel neutralise l'action corrosive du cuivre mis en liberté. C'est pourquoi la « bouillie bordelaise » bien préparée ne brûle pas les feuilles de la vigne. Le cuivre qui s'y trouve à l'état d'hydrate de bioxyde de cuivre garde, il est vrai, sa vertu antiseptique et tue les spores du mildew au fur et à mesure qu'il se solubilise, mais il est sans action caustique sur les mousses et les lichens des arbres.

Quant au sulfate de fer, il perd toute vertu corrosive et même antiseptique au contact de la chaux. De même l'acide sulfurique qui, mélangé au lait de chaux, forme du sulfate de chaux ou plâtre.

Il convient de remarquer que, dans les formules que nous critiquons, l'un des composants est généralement en très grand excès par rapport à l'autre. Or, tout ce qui est en excès ne subit aucune modification et conserve sa vertu. C'est ce qui trompe beaucoup de praticiens et les porte à croire à l'efficacité du mélange et à sa supériorité sur les solutions ne contenant qu'un seul des composants.

Conclusion : il convient d'employer *seuls*, soit le sulfate de cuivre à la dose de cinq kilogrammes, soit la chaux ou le sulfate de fer à la dose de huit à dix kilogrammes, soit l'acide sulfurique dans la proportion de dix litres pour cent litres d'eau.

Dans le cas, par exemple, où l'on ferait dissoudre six kilos de sulfate de cuivre et huit à dix kilos de sulfate de fer, on composerait une solution doublement énergique, parce que les deux composants, ayant le même acide (acide sulfurique), ils ne peuvent réagir l'un sur l'autre.

C'est pour cette même raison que l'on pourrait encore, et avec plus de succès, employer une dissolution composée de six kilos de sulfate de cuivre et de deux litres d'acide sulfurique ou de dix kilos de sulfate de fer et de deux litres d'acide sulfurique, toujours dans cent litres d'eau.

Suivant le but que l'on se propose d'atteindre, il y a lieu de choisir une solution plus ou moins énergique.

Les arboriculteurs de Montreuil remplacent la chaux par le blanc de Meudon (plus communément connu sous le nom de blanc d'Espagne). Ils emploient la formule suivante :

Dix pains de blanc de Meudon.
Deux kilos de fleur de soufre.
Six cents grammes de gélatine.

On met gonfler la gélatine dans de l'eau tiède ; pour hâter la dissolution, on peut même faire chauffer. Quand la solution est prête, on ajoute le blanc d'Espagne pulvérisé et la fleur de soufre. On verse ensuite une quantité d'eau telle que le mélange ne soit pas trop limpide et s'étale bien au pinceau.

Pour les espaliers, badigeonner soigneusement, jusque dans les trous du crépi, dans les fentes, le mur du fond, avec un fort lait de chaux.

LONDINIERES,
Professeur d'agriculture.

Les Récoltes à la Ferme extérieure de Grignon, en 1931

A la séance du 14 octobre dernier, à l'Académie d'Agriculture, à Paris, M. Bretinière, directeur de l'Ecole Nationale de Grignon, fit un intéressant rapport sur les récoltes de la ferme extérieure, récoltes conditionnées par le temps.

La récolte de betterave ayant été remarquable en 1930, leur arrachage a été long et les blés, par voie de conséquence, semés en retard ; les pluies ont entravé leur croissance.

En grande culture on a obtenu les résultats suivants : semis fin octobre, Vilmorin 23 après vesces et trèfle, 27 qx. 53, rendement influencé par les plantes précédentes, notamment les vesces, arrêt brutal de la végétation, piétin assez abondant. Semis du début de novembre, blé après avoine, succédant à des betteraves à sucre, Vilmorin 23, 36 qx. 63 ; Japhet, lignée 21, 25 qx. 61. Semis de décembre, après plantes sarclées diverses : Hybride 40 de C. Benois, 42 qx. 90 ; après betterave à sucre, Vilmorin 29, 39 qx. 80 ; Hâtif Inversable, 34 qx. 50. La moyenne générale du rendement est de 33 qx. contre 36 qx. en 1929 et 22 seulement en 1930.

Pour les blés de printemps, semés dès fin mars : variété allemande Bensing : 26 qx.; Chiddam et Saumur : 20 qx.; Alliés : 11 qx. seulement.

Orge : 32 qx.; avoine : 21 qx.

Dans l'ensemble, la qualité n'est pas brillante.

Les betteraves ont rendu 35.000 kilos et dosent 9°3.

Des expériences intéressantes ont été entreprises sur les plants de pommes de terre conservés de la récolte 1930 ; en cave, en silos et en clayettes (variété Bintzé de Hollande).

Plants conservés en cave : 18.940 kilos à l'hectare ; plants conservés en silos : 20.500 kilos à l'hectare ; plants conservés en clayettes : 27.970 kilos à l'hectare.

On voit l'intérêt puissant de ce mode de préparation

Comment utiliser les Côtières

Au potager, on appelle côtière toute plate-bande côtoyant un mur de clôture ou une façade de bâtiment. Ces plates-bandes ou côtières ne sont donc pas d'égale valeur au point de vue des avantages que nous attendons de leur mise en culture.

De toutes celles connues, la plus intéressante est la côtière longeant les murs exposés en plein midi. Pourquoi cela ? Parce qu'elle est la plus chaude. En effet, le soleil y donne pendant une grande partie de la journée et sa chaleur s'emmagasine autant dans le sol que dans la muraille ; de plus, cette muraille protège la côtière contre les vents du Nord. Protection contre le froid et exposition à la chaleur, telles sont les qualités essentielles de la côtière faisant face au Midi.

On estime que dans ces conditions, la côtière considérée peut communiquer aux légumes que nous y cultivons une précocité de dix à douze jours, comparativement aux légumes de même espèce, cultivés en plein carré ; hors de la protection d'une muraille bien ensoleillée.

La meilleure côtière, la plus chaude après celle du Midi, est celle de l'Ouest. Le mur qui la protège est baigné de soleil l'après-midi et, comme sa face opposée regarde l'Est, il en résulte que ce mur reçoit le soleil toute la journée, le matin d'un côté (à l'Est), et le soir, du côté opposé (à l'Ouest). Dans ces conditions, la côtière de l'Ouest n'est pas très différente de celle que nous avons mise au premier rang, mais elle est plus mouillée par les pluies.

En troisième lieu, nous plaçons la côtière de l'Est, c'est-à-dire longeant la surface d'un mur face à l'Est ; elle n'est pas aussi bonne que les deux précédentes. D'abord, elle est moins chaude et ensuite son exposition aux premiers rayons du soleil du matin fait que l'hiver comme au printemps, en cas de gelée nocturne, elle expose ses plantes que nous y cultivons à des dégels subits, toujours plus ou moins dangereux ; quoiqu'il en soit, la côtière face à l'Est communique encore à nos légumes une précocité qui n'est pas à dédaigner.

Reste la côtière longeant la face des murs exposés au Nord ; celle-là est froide ; elle ne voit pas ou presque pas de soleil, surtout en hiver ; nous verrons cependant qu'elle est utilisable, peu en hiver sans doute, mais beaucoup en été.

Aménagement. — Contre un mur bas, sans culture fruitière en espalier, ne donnez qu'un mètre de largeur, pas beaucoup plus, à la côtière.

Devant un mur de hauteur moyenne (2 m. 50) tapissé déjà d'arbres fruitiers en espaliers, établissez une côtière d'au moins 1 m. 50 de largeur, qui comportera à la fois une étroite allée contre le mur, pour assurer les soins culturaux à l'espalier le reste de la largeur en plantations potagères. Chaque fois que vous avez à créer une côtière chaude, c'est-à-dire exposée au Midi, à l'Ouest ou à l'Est, donnez-lui une légère pente vers la radiaction solaire. Vous diminuerez de cette façon, l'obliquité de cette radiation et vous forcerez le sol à emmagasiner plus de chaleur. Sur la côtière qui longe un mur faisant face au Nord, cette pente n'est plus nécessaire.

Cultures. — Les côtières chaudes (du Midi, de l'Ouest, de l'Est) sont surtout cultivées en légumes capables de nous fournir leurs produits au printemps : ce sont les petits choux hâtifs : chou Express, chou hâtif d'Etampes, chou Rapide, chou d'York petit. Ces choux, semés plus ou moins tôt (le 15 ou le 20 juillet pour le chou Rapide ; fin d'août pour les autres variétés) sont repiqués en pépinières du 20 au 30 septembre et plantés du 15 au 30 novembre au fond de rayons espacés à 0 m. 40 entre eux et creusés à environ 0 m. 08. La plantation est faite en quinconce, laissant 0 m. 35 entre les jeunes choux sur le même rang.

La récolte a lieu à partir de la fin d'avril.

Parmi les autres légumes les plus cultivés sur les côtières chaudes, sont les laitues d'hiver et de printemps et les petits pois.

Dans la collection des laitues d'hiver, préférez la variété dite « de la Passion », c'est la plus résistante aux gelées ; vous l'avez semée à la fin d'août et repiquée fin septembre ; vous la planterez à la fin d'octobre (du 20 au 30) sur la côtière la meilleure en semant les plants en quinconce, à 0 m. 35 entre les lignes et 0 m. 30 sur les lignes, vous récolterez à partir de la fin de mars, et vous pourrez apprécier tout le charme de revenir aux légumes nouveaux, aux légumes jeunes, chargés de sève printanière et de vitamines fraîches qui nous remettent, après un hiver morose, en bonne santé et en bonne humeur.

Nous avons cité aussi les petits pois. Pour en obtenir une récolte précoce, semez avant l'hiver (au plus tard, à la Sainte-Catherine, le 25 novembre), la variété Michaux, que l'on appelle souvent le « pois de Sainte-Catherine » ; c'est le plus rustique de tous les pois.

Si, cependant, vous redoutez de fortes gelées, attendez le déclin de l'hiver et semez en février ou au commencement de mars, une variété précoce naine ou demi-naine (« Prince-Albert » par exemple ou « Merveille d'Amérique »).

Faites ce semis en poquets et en quinconces (graines enfouies à sept ou huit centimètres de profondeur), à raison de 6 ou 7 grains par poquet ; les poquets espacés entre eux de 0 m. 30 sur les deux lignes, celles-ci écartées de 0 m. 40 entre elles. S'il s'agit d'un semis de printemps et d'une variété tout à fait naine comme Merveille d'Amérique, semez sur trois rangs à 0 m. 35 ou 0 m. 40 entre eux. Vous récolterez ces petits pois à la fin de mai et dans les premiers jours de juin.

Il nous reste à examiner quel parti nous pouvons tirer de la côtière longeant la façade Nord d'un mur dirigé de l'Est à l'Ouest. Cette côtière ne recevant pas ou presque pas de soleil, offre peut de chaleur en hiver, aussi, ne l'utilise-t-on pas en mauvaise saison, sauf pour conserver, piqués en terre, les greffons de poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, que l'on destine à l'opération du greffage en fente au printemps.

Mais, en plein été, cette même côtière abritée des rayons du soleil peut être un excellent endroit pour y réussir sans abri certaines boutures, telles que celles des pélargoniums, des bégonias tubéreux, etc. Les bégonias tubéreux surtout, bouturés dans ces conditions, en terre légère, à partir de juillet et en plein air, réussissent parfaitement pourvu que l'on entretienne la fraîcheur du sol par des bassinages quotidiens.

Georges BELLAIR.
(*Défense Agricole et Horticole*).

Bétail Normand

Nous pouvons fournir à nos adhérents tous animaux de race Normande, en provenance de la Manche : taureaux, vaches laitières, génisses, veaux, etc...

Nous transmettre les demandes au Syndicat 2, rue Scribe, Nantes.

PRIX DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Rosa	122 »»
Jaune de Hollande, Fluke Géante de Saint-Malo	110 »»
Idéale	108 »»
Eerstelingen	106 »»
Fin de Siècle	104 »»
Early Rose, Abondance de Montvilliers	102 »»
Saucisse de Bretagne, Odenwalder, Etoile du Nord	86 »»
Institut de Beauvais, Géante Sans Pareille, Andréa, Populaire, Mondiale, Industrie, Ronde jaune du Trégor, Chardon, Woltmann, Rouge farineuse, Professeur Maercker	66 »»
Géante blanche	58 »»
Géante bleue	56 »»

Ces prix s'entendent aux 100 kilos, pour marchandise logée, départ Bretagne et pour commande de détail. Par grosse quantité, nous consulter.

Machines Agricoles

Moulins

Nombreux modèles des meilleures marques, pour marche à bras, au manège, ou au moteur. Voici un aperçu de quelques types :

PETITS MOULINS-CONCASSEURS avec distributeur automatique convenant pour moudre et concasser : blé, orge, sarrasin, fèves, maïs, pois, etc... Finesse de mouture réglable au moyen d'une vis, qui éloigne ou rapproche les meules. Celles-ci sont en fonte trempée, d'une dureté exceptionnelle et se remplacent après usure.

N° 1, sur pieds bois, avec manivelle et volant, deux vitesses, meules de 170 m/m., débit 40 à 80 litres à bras..... 430 fr.
N° 2, sur pieds bois, avec deux manivelles et volant, meules de 220 m/m., débit 80 à 100 litres, à bras..... 720 fr.
N° 2, sur colonne en fonte, avec poulie-volant, sans manivelle, pour moteur, débit 150 à 200 litres..... 720 fr.

Ces différents moulins sont livrés avec meules pour grains durs. Pour l'avoine, demander meules spéciales. Remise à nos adhérents.

MOULINS GROS MODÈLES avec meules en composition émeri-silex, à longue durée, pouvant moudre à n'importe quel degré de finesse toutes graines et tous produits divers. Le réglage s'opère une fois pour toutes. Un levier à excentrique supprime instantanément le contact des meules, sans modifier le réglage, d'où une supériorité énorme sur les autres systèmes. Roulements doux, à l'abri des poussières ; graissage par « Stauffer » ; fonctionnement silencieux.

N° 1 débit 100 à 150 kgrs... 1.480 fr.
N° 2 — 200 à 300 — ... 1.980 fr.
N° 3 — 300 à 600 — ... 2.600 fr.
N° 4 — 600 à 900 — ... 3.800 fr.

Ces prix s'entendent sur bâti et pieds fonte. Ces moulins, sur socle, réduction de 160 francs.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents.

APLATISSEURS de GRAINS, APLATISSEURS-CONCASSEURS et MOULINS AVEC APLATISSEUR, sur demande.

Ecrémeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort.

Avec Bol à lamelles : 65 litres, 850 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.000 francs ; bassin déporté, 1.100 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 850 fr. ; 130 litres, bassin droit, 1.000 fr. ; 130 litres, bassin déporté, 1.100 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Autre marque réputée :

Débit 80 litres. B. central. 865 fr.
— 115 — — 990 »»
— 115 — B. déporté 1.070 »»
— 150 — B. central. 1.140 »»
— 150 — B. déporté 1.240 »»

Remise à nos adhérents.

Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Pelles à Bascule

Entièrement en acier et à manœuvre automatique.

Largeur 0m90..... 460 fr.
Largeur 1m00..... 500 fr.

Hache-Herbes

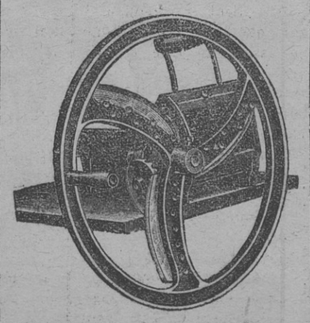

Fabrication soignée. Prix départ usine. Remise aux adhérents.

A 2 lames, volant 32 centim. 80 fr.
3 — — 45 — 98 »
4 — — 45 — 115 »

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.

10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 395 fr. départ.

Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.

N° 1 débit 2.500 litres..... 330 fr.
N° 2 — 3.000 — ..... 450 fr.
N° 3 — 5.000 — ..... 525 fr.
N° 4 — 7.000 — ..... 650 fr.

La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n°s 1, 2 et 3 sont sur brouette à une roue ; le n° 4 sur chariot à deux roues.

Pompe spéciale pour vins et cidres :

Modèle à bras sur chariot, très pratique : une ligne droite pour l'aspiration et le refoulement.

N° 5 débit 7.000 litres..... 750 fr.
6 — 8.000 — ..... 850 fr.

Ces prix s'entendent départ Nantes. Remise à nos adhérents.

Tuyaux — Raccords — Robinets — Autres modèles de pompes : Nous consulter.

BACS pour PATURAGES

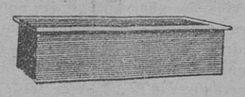

Rectangulaires avec bords " MODERNES " et rivés

Hauteur 0 50 ... Garantis étanches

Conten.	Long.	Larg.	Prix Peint	Prix Galvanisé
350 l.	1m	0m70	250 »	355 »
400 l.	1m	0m80	280 »	395 »
500 l.	1m25	0m80	315 »	425 »
600 l.	1m40	0m85	365 »	480 »
700 l.	1m60	0m90	415 »	550 »
800 l.	1m80	0m90	470 »	620 »
1000 l.	2m	1m	525 »	670 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Bacs cylindriques, nous consulter.

Tonnes à Purin

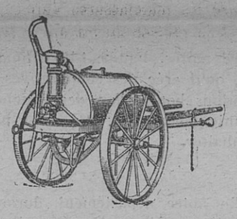

ou à eau, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

N°	Contenance en litres	Prix du Tonneau sans pompe — Peint	Galvanisé
1	500	1.375 fr.	1.515 fr.
2	600	1.425 —	1.590 —
3	800	1.625 —	1.815 —
4	1.000	1.700 —	1.925 —

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 680 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 435 fr. en supplément.

Concasseurs

Cylindres en acier trempé ; distributeur automatique par engrenages, mécanisme de réglage ; coussinets bronze.

Modèle à bras, sur pieds bois :

N° 1 débit 80 litres..... 510 fr.
N° 2 — 100 — ..... 570 fr.
N° 3 — 130 — ..... 700 fr.

Modèle au moteur, sur bâti fonte :

N° 2 débit 150 litres... 670 fr.
N° 3 — 250 — ... 820 fr.
N° 3 *bis* — 350 — ... 1.080 fr.
N° 4 — 450 — ... 1.340 fr.

Prix départ. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

CONSULTEZ-NOUS
NOUS VOUS REPONDRONS

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute :	vert gras ou vert enduit	11 50
Lin et Jute :	vert gras	12 60
Chanvre :	N° 1 vert gras ou cachou	16 30
—	N° 2 vert gras	18 35
—	N° 3 vert gras ou cachou	18 35
—	N° 4 vert gras	20 50
Coton :	N° 1 vert enduit	15 75
—	N° 2 vert gras ou cachou	17 30
—	N° 3 vert gras	19 40
—	N° 4 vert gras	20 »

Passer les commandes au Syndicat.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 9 Novembre 1931

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs.....	2.147	2.112	8 20	7 70	6 30	9 10	4 92	4 23	3 15	5 64
Vaches.....	1.073	1.050	8 20	7 20	5 70	9 30	4 92	3 96	2 85	5 95
Taureaux...	221	219	7 40	6 60	5 80	7 90	4 44	3 63	2 90	4 90
Veaux.....	1.816	1.738	10 »	8 50	7 50	11 »	6 »	4 84	4 12	6 82
Moutons....	10.324	10.257	15 60	10 10	8 »	17 50	7 80	4 75	3 60	8 75
Porcs.....	3.071	3.071	8 42	7 56	4 72	8 86	5 90	5 30	3 30	6 20

Du Jeudi 12 Novembre 1931

Bœufs.....	1.405	1.380	8 40	8 10	6 70	9 40	5 05	4 45	3 35	5 82
Vaches.....	702	690	8 40	7 60	6 10	9 70	5 05	4 20	3 05	6 20
Taureaux...	170	160	7 80	7 »	6 20	8 40	4 68	3 85	3 10	5 20
Veaux.....	1.556	1.400	10 »	8 50	7 50	11 »	6 »	4 85	4 12	6 82
Moutons....	6.548	6.400	15 60	10 10	8 »	17 50	7 80	4 75	3 62	8 75
Porcs.....	2.814	2.814	8 42	7 56	4 62	8 8	5 90	5 50	3 50	6 20

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Français

Après la période de calme et de cours soutenus au milieu d'octobre, nous avons eu, depuis quinze jours, une dépression sensible, suivie d'une reprise.

Les blés de 74 qui valaient, le 22 octobre, 150/152 départ Beauce sont descendus à 148/150 le 28, puis remontés à 150/152 le 4 novembre.

Dans le Nord, les blés de 73 kilos, cotés seulement 144/146, valent, le 4 novembre, 148 à 150.

Le mouvement de baisse qui a précédé la reprise a paru plus accentué dans le rayon immédiat de Paris qu'en culture — fait significatif — il ne semblait pas dû à un excès d'offres mais plutôt à une réserve subite des acheteurs.

Escomptaient-ils des ventes précipitées de la part de la culture démoralisée ? Devant le recul des prix, les producteurs, heureusement, ne se sont pas, cette fois, laissés émouvoir et ils ont résisté. Les offres n'ont pas été accélérées et les meuniers insuffisamment approvisionnés ont dû sortir d'eux-mêmes de leur réserve. La résistance des vendeurs les a obligés, depuis quelques jours, à acheter à des prix meilleurs.

La reprise du début de cette semaine est d'ailleurs en sympathie avec la reprise des cours mondiaux.

Ces mouvements de cours déterminent clairement la ligne de conduite à tenir : maintenir entre les offres et les demandes un équilibre constant. Cette tactique ne sera pas toujours facile à suivre parce que la meunerie cherchera, sans doute, comme ces jours derniers, à acheter par à-coups. Mais elle est possible parce que, si certains prévoient des disponibilités de blé importantes dans certaines régions de grande production, les besoins de la meunerie seront, par contre, certainement considérables cet hiver.

Malgré les lourdes pertes qu'ils subissent en ce moment sur leurs autres produits, les cultivateurs doivent donc faire tous leurs efforts pour ne pas compromettre, par des ventes inconsidérées, la situation du marché du blé ; un des seuls qui se défendent.

La position statistique est plus que jamais favorable au soutien des cours. Le peu d'approvisionnement de la meunerie rendra facile l'absorption de notre récolte. Les importations qui ont pu, en septembre, provoquer un mouvement de faiblesse, en raison de la fraude due à l'effondrement du marché mondial, n'ont pas cependant permis la constitution de stocks excessifs d'exotiques. La situation de notre marché est parfaitement saine. Les prix auxquels le blé doit se maintenir pendant toute cette campagne, si les producteurs y mettent du leur, n'ont rien d'exagérés, après la mauvaise récolte de 1931, même dans les circonstances économiques présentes.

LE CONTROLE DE L'IMPORTATION ET DE L'EMPLOI DES EXOTIQUES

A la suite d'efforts incessants, les services du Contrôle des exotiques, réorganisés après l'application de la réforme de l'Admission Temporaire, ont été largement développés et renforcés.

Les inspecteurs du Contrôle font preuve de la plus grande activité ; nous devons le reconnaître. Dans plusieurs régions — pas encore dans toutes malheureusement — leur action a permis le dépôt de nombreuses plaintes, solidement motivées, contre des fraudeurs repérés.

Il faut faire plus encore, on va le faire incessamment. Les points faibles du Contrôle — notamment le repérage encore insuffisant des importateurs au moment du passage en douane de la marchandise — sont connus. On va y remédier.

Des mesures nouvelles ont été minutieusement étudiées au Ministère de l'Agriculture : elles permettront un repérage très sûr des importateurs ; leur enlèveront toute possibilité de baptiser « indigènes » des blés étrangers importés ou leur responsabilité, ou de faire mine de les revendre comme blé à volailles.

MARCHE DES CEREALES SECONDAIRES

Les prix des seigles, avoines et orges sont un peu plus fermes, ils dépassent le cours moyen de la campagne 1930-31, soit 77 francs pour le seigle, 82 fr. pour l'avoine et 85 fr. pour l'orge

Seigle. — Les cours se maintiennent à 90-93 fr

Avoines. — Au marché réglementé la cote du courant est de 89-90 fr. Au marché libre la cote officielle est de 89 fr. En culture, les avoines grises de Beauce, Brie valent 84-85 fr., les avoines blanches 82 fr.

Orges. — Les offres sont très faibles, la tendance est meilleure. Les cours varient de 90 à 94 fr. selon les régions

L'assemblée des Présidents des Chambres d'agriculture, d'accord avec l'A. G. P. B. vient de réclamer à nouveau qu'un gros effort soit fait pour protéger les Céréales secondaires.

CARNET VÉTÉRINAIRE

Les Blessures produites par les harnais

Les blessures causées par le harnachement sont assez fréquentes sur les chevaux d'attelage. Elles doivent attirer tout particulièrement l'attention des agriculteurs. Qu'il s'agisse de guérir ces blessures ou d'en empêcher soit la production, soit l'aggravation, c'est à leurs causes qu'il importe avant tout de s'attaquer, et ces causes sont très nombreuses.

L'état des animaux est une cause prédisposante sérieuse ; ce sont, en effet, les chevaux maigres qui blessent le plus fréquemment. Aussi, est-il du devoir de l'agriculteur de chercher par tous les moyens, à remettre en état ces chevaux maigres. Les chevaux nerveux, impressionnables, ceux qui se dépensent beaucoup pendant le travail, ceux qui suent facilement, sont plus exposés que les autres à se blesser. Les dos et les reins mal conformés, le dos plongé, le dos ensellé, le dos à échine saillante, le dos de carpe, le rein long et mal attaché sont plus exposés que les autres aux blessures par le harnachement. Une mauvaise hy-

Le mauvais état du harnachement est aussi une cause de blessure. Les harnais malpropres, en mauvais état, les selles, les sellettes ayant des arcades faussées ou cassées, des bandes brisées, les sièges affaissés, des matelassures durcies et défectueuses, blessent presque toujours les chevaux. Il en est de même des colliers mal rembourrés, trop étroits ou trop larges, des selles ou des sellettes, des croupières mal ajustées, des sangles mal entretenues, en mauvais état.

Les moyens préventifs et palliatifs consistent en l'application de soins hygiéniques et à éviter, autant que possible, les causes que nous avons énumérées.

Il est dans l'intérêt de l'agriculteur de nourrir ses animaux de travail le mieux qu'il pourra, afin de les tenir en bon état et d'éviter la maigreur. Il dressera les poulains, les jeunes mulets au travail ; il calmera le plus possible les sujets nerveux, irritables, chatouilleux. Il fera bien de faire ajuster les harnais par son bourrelier, puis les tiendra propres, les graissera de manière à les rendre souples ; il n'hésitera pas à faire refaire les matelassures durcies.

A la rentrée du travail, si les chevaux et les mulets sont couverts de sueur, ils seront l'objet de soins spéciaux. Ils seront bouchonnés vigoureusement sur tout le corps, leur dos devra être tapoté et massé, puis, ils seront couverts, afin d'être séchés rapidement. Un bon moyen pour sécher vite les animaux de travail, couverts de sueur ou trempés par la pluie, consiste, après un bon bouchonnage, à les couvrir en interposant de la paille fraîche entre le dos du cheval et la couverture. En prenant ces précautions, on évitera ainsi les refroidissements et toutes les maladies qu'ils peuvent occasionner.

Les blessures produites sur les chevaux de trait par le harnachement, sont quelquefois très graves ; mais, le plus généralement, on peut, tout en les traitant, utiliser les animaux à un petit service. Les moyens préventifs et palliatifs qui permettent d'utiliser dans certaines circonstances, les animaux blessés, consistent à pratiquer dans la matelassure du collier, de la selle, de la sellette, un évidement appelé « fontaine », ou bien à coudre sur une couverture ou sur les parties du harnais qui portent sur la région blessée, de la toile cirée ou du feutre, ou bien encore de la peau de mouton.

La Vie Syndicale

Electrification rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu *Dimanche 15 Novembre*, à :

BRAINS, Salle de la Mairie, à 11 h. 15 ;

BOUAYE, Salle Guilbaud, à 16 h.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Société Mutuelle Agricole

Samedi 21 novembre, à 10 h. du matin, au siège de la Société, 2, rue Scribe, Nantes, ASSEMBLÉE GENERALE annuelle.

Ordre du jour

Lecture et approbation des comptes pour l'exercice du 1er juillet 1930 au 1er juillet 1931. — Application de la loi sur les Assurances sociales. — Fonctionnement de la Société ; situation morale et financière. — Election d'un nouveau Secrétaire-Trésorier.

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le *samedi 5 décembre* 1931, à 14 h. 30, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE

L'Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le *samedi 5 décembre* 1931, à 15 h. 30, au siège social, 2, rue Scribe, Nantes.

Ordre du jour

Approbation des comptes

Nomination d'un commissaire aux comptes.

Questions diverses.

Avis

Il a été perdu une petite somme d'argent dans nos Bureaux, à Nantes. Prière de venir la réclamer au Syndicat.

SI CHACUN D'ENTRE-VOUS PRESENTAIT UN ADHERENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.

ON ANNONCE UN HIVER RIGOUREUX, mais les cultivateurs avisés savent que les céréales qui ont reçu dès Novembre l'AMMONITRE ou le NITROPOTASSE supportent sans dommages les intempéries. Adressez-vous sans retard à votre marchand d'engrais, ou à l'O. N. I. A., à Toulouse.

le conseil de Voltin

L'Agriculture manque de bras... L'Electricité vous offre les siens..

Le moteur électrique est simple, robuste et économique.

Grâce au moteur électrique sur trépied de 1/2 cheval, qui se branche sur une prise de courant, vous pouvez presque tout faire dans votre exploitation.

Demandez à votre Secteur de vous donner tous renseignements et de vous confier un de ces moteurs à l'essai.

Adressez-vous à votre électricien et à la SOCIÉTÉ NANTAISE D'ELECTRICITÉ, 23, rue de Strasbourg, à Nantes, et à son Agent dans votre Commune.

Demandez l'Almanach « LA TERRE NATIONALE » et faites le CONCOURS

Assurances Sociales

Nous rappelons l'avis important ci-dessous :

Les Employeurs et les Assurés Sociaux sont informés que la validité des Cartes annuelles et Feuillets trimestriels, à échéance du 31 *Octobre* et du 30 *Novembre* 1931, est prolongée jusqu'au jusqu'au 31 DECEMBRE 1931.

Tous les Assurés Sociaux recevront, dans le courant du mois de décembre 1931, une Carte annuelle nouveau modèle et les assurés nés dans : le 1er trimestre (janvier, février, mars), 1 feuillet nouveau modèle ; 2e trimestre (avril, mai, juin), 2 feuillets nouveau modèle ; 3e trimestre (juillet, août, septembre), 3 feuillets nouveau modèle ; 4e trimestre (octobre, novembre, décembre), 4 feuillets nouveau modèle.

En conséquence, les Employeurs et les Assurés sont priés de faire parvenir au Service Départemental, 9, rue de Strasbourg, à Nantes, dans les 10 premiers jours du mois de janvier, tous les anciens feuillets ou cartes non périmés.

P. S. — Nos assurés, n'ayant pas de feuillets trimestriels pour le risque Maladie, cet avis ne les intéresse que pour le renouvellement de leur carte annuelle *Vieillesse*.

Tout bon vigneron doit lire :

« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.

En vente au Syndicat : 15 francs.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE

DÉPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE

LEROY

DIPLOME MÉDAILLE D'ARGENT STRASBOURG 1925

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages **PLUS DANGEREUX** pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un **TRAITEMENT RATIONNEL**, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité **GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.**

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. Gustave Gantier, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.
M. François Rétif, à la Ridelet, commune d'Erbray.
M. Pentcouteau, à la Vieillerie, en Saint-Joseph.
M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chaléons.
Mme Bossis, au Pommeir, par Legé.
M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.
M. Pinereau, à Saint-Jean du Pellerin.
M. Crossouard, à Châteaubriant.
M. L. Chamard, au Pallet.
Mme Gastineau, à la Chapelle-Glain.
M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un **Spécialiste de sa Région.**

Seul **M. LEROY** ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme **LEROY** reçoit les dames.

Faites-donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien **NANTAIS** qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Saint-Père-en-Retz, lundi 16 Hôtel du Commerce.
Legé, mardi 17, Hôtel du Cheval-Blanc.
Machecoul, mercredi 18, Hôtel de la Bicyclette.
Pornic, jeudi 19, Hôtel Continental.
Clisson, vendredi 20, Hôtel de la Gare.
Saint-Mars-la-Jaille, lundi 23, Hôtel Dauphin.
Vallet, mardi 24, Hôtel Guindon.
Nozay, mercredi 25, Hôtel du Pélican.
Plessé, jeudi 26, Hôtel Bertaud.
Saint-Nazaire, vendredi 27, Hôtel de France.

LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - **NANTES**
Madame LEROY reçoit les Dames

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, ½ muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jamin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

186. — A vendre plants de vigne greffés, sélectionnés des meilleures variétés du Pays. S'adresser à M. Emeriaud Armand, Viticulteur, Le Pallet (L.-I.).

191. — A vendre propriété rapport et agrément, au bord de l'Erdre, joli site, à proximité de Nantes. Maison d'habitation et grandes dépendances. Petite ferme, contenance totale 11 hectares ½, dont 9 en potager, verger, terres labourables. Terres d'excellente qualité convenant à culture maraîchère et fruitière. On vendrait au besoin séparément, habitation et terre environnante.

193. — A vendre plants de vignes racinés, d'Hybrides producteurs directs : Seibel 4643. — Roi des Noirs 4986. — Rayon d'Or 5455 - 6468. — Baco N° 1 et 22-A. — Bertille-Seyve, 2862. — Couderc, Gaillard, etc... S'adresser à M. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Authenticité entièrement garantie, notices descriptives et prix courants sur demande.

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6468. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves. Baco, Gaillard, etc..., très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie.

S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

203. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couprie (M.-et-Loire), offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux, pommiers à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

204. — « Le Vinaigre Familial » qui a mérité une médaille d'or à un de nos derniers Concours Lépine, est le seul appareil pratique, grâce à ses deux compartiments et à ces accessoires spéciaux, pour fournir à la consommation familiale, dans des conditions pratiques et hygiéniques, un excellent vinaigre. Piffeteau, St-Lumine-de-Clisson (L.-I.).

205. — A vendre plants de vignes greffés Gros-Lot de Cinq-Mars et Gros-plants, producteurs directs des meilleures variétés rouge et blanc : Seibel, Baco, Gaillard, Auxerois, Noah, etc... Prix intéressants. S'adresser à M. Chesneau, horticulteur, La Bernerie (L.-I.).

207. — A vendre un camion, bâché noir, à un cheval, en bon état. S'adresser Fromagerie Nantaise, avenue de l'Eperonnière, 11 bis, Nantes, de 9 à 12 heures.

208. — A vendre, plusieurs milliers de racinés Seibel rouge 5455. A vendre également, à la taille, plusieurs centaines de kilos de sarment du même numéro ou en boutures, au choix. Le tout en provenance de mon vignoble et garanti comme authenticité. S'adresser à Pétard-Luneau, à L'Auberdière, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

212. — A vendre, commune du Mesnil en Vallée (M.-et-L.), une ferme de 9 hect. 80, libre au 1er novembre 1932. Bons bâtiments. S'adr. à M. L. Hodé, à Saint-Herblon.

216. — A vendre « Soufreuse Vésuve » marque Perras, à traction entièrement neuve, cause cessation culture. Ecrire Bureaux du Syndicat.

DEMANDES

115. — On demande deux ménages de la campagne pour ferme et maison bourgeoise. S'adresser à M. de Latour, Montfaucon-sur-Moine (M.-et-L.).

116. — Jeune homme 21 ans, travailleur et sérieux, ayant fait de bonnes études en électricité et mécaniques et ayant notions théoriques d'agriculture, demande place, travail agricole de préférence et dans la région. Sérieuses références. Pressé. Ecrire en envoyant conditions à Mlle L. Péhu, Riaillé (L.-I.), qui transmettra

117. — On demande un vigneron à qui on donnerait la jouissance de 4 hectares en labour et prairie avec bâtiments. S'adresser à Mlle Texier, Rocheservière (Vendée).

118. — Jeune ménage, 23 et 22 ans, demande place pour culture, jardinage, ou garde. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

DERNIER AVIS DE REPRISE des MONNAIES OR & ARGENT

Départements : Loire-Inférieure et Vendée
du 9 au 21 Novembre 1931

Le COMPTOIR NATIONAL DES MONNAIES communique au public :

D'après la loi monétaire du 25 juin 1928, toutes les anciennes pièces Or et Argent sont démonétisées et ont cessé d'avoir cours légal entre particuliers, en conséquence, sont refusées pour tout paiement dans le commerce.

La mise en circulation des nouvelles monnaies étant commencé, il sera procédé pour la dernière fois dans ces départements à l'échange des anciennes pièces Or et Argent.

Des Agents se tiendront à la disposition du public dans les villes désignées et reprendront sans aucune formalité toutes les pièces françaises et étrangères, paiement immédiat : Pièces République Française à 97 fr. 50 la pièce de 20 fr.; 48 fr. 75 la pièce de 10 fr, prix spéciaux pour pièces anciennes et étrangères jusqu'à 125 fr. (Frais à déduire).

Département de la Loire-Inférieure
Bureaux ouverts de 9 h. à 3 h.

Lundi 16 novembre
Saint-Père-en-Retz, Grand Hôtel.

Mardi 17 novembre
Le Loroux-Bottereau, Hôtel du Cheval Blanc.

Mercredi 18 novembre
Port-Saint-Père, Hôtel du Lion d'Or,
Machecoul, Hôtel du Mouton Blanc.

Jeudi 19 novembre
Pornic, Hôtel Continental.

Vendredi 20 novembre
Saint-Etienne-de-Montluc, Hôtel Viaud.
Clisson, Hôtel Milaguet.

Samedi 21 novembre
La Chapelle-sur-Erdre, Hôtel Barban.
Le Pellerin, Hôtel du Lion d'Or.

Département de la Vendée
Bureaux ouverts de 9 h. à 3 h.

Lundi 16 novembre
La Châtaigneraie, Hôtel du Lion d'Or,
Aizenay, Hôtel de France.
La Gaubretière, Hôtel de l'Espérance.

Mardi 17 novembre
Saint-Fulgent, Hôtel Rambaud.
La Chaize-le-Vicomte, Hôtel des Voyageurs.

Mercredi 18 novembre
Saint-Gilles-sur-Vie, Hôtel des Voyageurs.
Les Essarts, Hôtel de la Mairie.
L'Hermenault, Hôtel des Voyageurs.

Jeudi 19 novembre
Pouzauges, Hôtel de France.
Beauvoir-sur-Mer, Hôtel du Cheval Blanc.
Talmont, Hôtel de la Boule d'Or.
Le Poiré-sur-Vie, Café de la Croix Blanche.

Vendredi 20 novembre
Saint-Florent-des-Bois, Hôtel des Voyageurs.
Saint-Hermine, Hôtel du Cheval Blanc.
Saint-Hilaire-des-Loges, Hôtel des Voyageurs.

Samedi 21 novembre
Fontenay-le-Comte, Hôtel de l'Europe.
Mareuil, Hôtel des Voyageurs.

NOTA. — Nous mettons en garde le public, différentes prolongations ayant été accordées, nous arrêterons définitivement la reprise des pièces démonétisées aux dates indiquées ci-dessus ; le 21 novembre 1931, dernier délai.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 14

L'AMOUR MÈNE
OU

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de **Jean de BARASC**

Leur propriétaire fondait l'espérance de magnifiques bénéfices sur l'éloquence de ces oiseaux parleurs, auxquels pendant des mois avant leur départ d'Europe, on avait donné en diverses langues des leçons de beau langage, et qui devaient se vendre d'autant plus cher.

Or, du plus petit au plus grand, ces oiseaux avaient tout oublié de ce qu'on leur avait patiemment appris. En revanche, ils ne cessaient de répéter d'un accent criard et furieux, la même phrase incompréhensible :

« Caga dedins, bougre de brenous ! »

En les entendant au bureau de la douane, le berger de Maurin éclata d'un rire à faire écrouler les gratte-ciel.

Le propriétaire des oiseaux lui en demanda des explications. Celles-ci furent données en un tel baragouin que personne ne les comprit, ce qui valait peut-être mieux.

Les Marius Capoulade, cependant, en réunissant leurs souvenirs de langue provençale, réussirent à tirer du rude montagnard la signification des mots étranges jacassés par les perroquets.

Voyageant en leur compagnie, et assis ou couchés au-dessous d'eux, il avait eu fréquemment l'occasion de souffrir de cette situation..., agacé des incongruités dont il était victime, il avait, chaque fois, en son langage fleuri, invité les oiseaux malappris à faire dans leur cage ce qu'ils lançaient sur lui...

Les perroquets n'en avaient guère tenu compte ; mais ils avaient retenu la leçon.

V

Nos héros s'étaient assez dépêchés à se mettre en route par les voies les plus rapides pour compter arriver les premiers à Oklahoma. Vain espoir ! Lorsqu'ils se présentèrent chez Master Clayton, celui-ci leur apprit que trois autres Marius Capoulade les avait précédés de quarante-huit heures.

Ceux-ci étaient de Marseille. Camarades d'enfance, ils avaient aussitôt, plutôt que de rompre leur vieille amitié, constitué un syndicat pour l'exploitation de l'héritage de l'oncle d'Amérique.

Entre deux bocks au café Belzunce, un statut sur papier timbré avait été fixé. Les revenus de l'énorme capital seraient loyalement partagés.

Chacun s'engageait à n'être point jaloux de celui que choisirait Maud Hertsley si elle était jolie.

Au cas où elle serait laide, l'élu devrait subir son sort sans protester.

Enfin, tout était prévu. Si, quoique laide, elle demeurait indécise entre les trois, on tirerait à la courte paille pour savoir qui se dévouerait pour l'épouser.

Bien entendu, dans cette hypothèse, les deux autres associés tiendraient compte à la victime de son sacrifice, et sa part de bénéfices serait augmentée en proportion des répulsions physiques qu'il aurait à surmonter.

Quant aux autres Capoulade épars dans le vaste monde, que l'annonce de l'héritage des trois millions de dollars attirerait peut-être à Oklahoma, une alliance offensive et défensive était conclue contre eux, et d'avance, contre leur ignoble cupidité, on s'engageait à lutter ensemble par tous les moyens.

Ce solennel papier, dûment tiré en trois exemplaires, et portant les signatures des trois Marius Capoulade de Marseille, ceux-ci avaient frété un avion et rejoint en mer le paquebot *Frénétic*, parti la veille de Plymouth.

Un autre avion leur avait encore fait gagner quinze heures entre New-York et Oklahoma : ils arrivèrent ainsi les premiers au rendez-vous de Master Clayton.

C'est comme ça que les gens de Marseille montraient d'emblée qu'ils n'étaient pas les « premiers venus ».

Malheureusement, dans leur hâte, ils avaient négligé de se munir de tous les papiers d'état civil indispensables. Force leur avait été de les réclamer d'urgence par télégraphe.

En attendant, ils avaient élu domicile à l'hôtel Pensylvania que leur avait indiqué le notaire comme assez tranquille. On n'y dansait que jusqu'à deux heures du matin et le jazz band nègre était un des plus discrets de la ville.

Au surplus, c'était une maison de tout repos où l'on se serait fait scrupule d'avoir même une pensée humide. Tout était également et saintement sec, ce qui valait à l'établissement la clientèle des pasteurs et de l'Armée du Salut.

C'est sans enthousiasme, disons-le, que nos Capoulade marseillais, amateurs des libertés biberonesques de l'ancien monde, avaient accepté le logement préparé pour eux par Master Clayton...

Informé par les télégrammes reçus de l'arrivée imminente de nombreux autres candidats à l'héritage Capoulade, ce dernier avait d'ailleurs pris la précaution de retenir des chambres pour eux tous dans le même hôtel.

Cette concentration tactique devait faciliter les communications avec le centre d'informations que représentait l'étude où se trouvait déposé le testament. C'était en somme une application intelligente du « taylorisme » qui veut éviter tout effort inutile et toute perte de temps.

Mais comme toute médaille a son revers, cet avantageux groupement de tous les Capoulade dans le même hôtel allait apporter une certaine perturbation dans le service de l'établissement. Le personnel, affolé par la difficulté de se reconnaître entre tant de voyageurs portant le même nom, ne consentit à rester à son poste que moyennant une augmentation de salaires.

Le lecteur ne s'imagine peut-être pas suffisamment la peine que se donne lui-même le propre narrateur de cette histoire, digne de passer à la postérité, pour ne pas s'embrouiller au milieu des innombrables Capoulade qui poussent sous les pieds comme des champignons.

Que celui-ci soit donc excusé de donner sur les trois derniers apparus quelques caractéristiques indispensables à la clarté de ce qui suivra.

Le plus âgé, un « moins de 30 ans » cependant, était pharmacien, rue de Breteuil. Homme de décision, il n'avait pas hésité à fermer sa boutique pour voler à l'appel de la merveilleuse succession. Non moins homme de précaution, il s'était muni d'une trousse de drogues judicieusement choisies.

L'arsenal pharmaceutique renferme des armes insoupçonnées du commun des mortels : narcotiques, purgatifs, toniques et excitants pouvaient le cas échéant jouer un rôle décisif dans les aventures que prévoyait ce cerveau bien organisé.

Le puîné, s'il est permis d'employer cette expression, exerçait la profession de violoniste dans un cinéma. Mais la ridicule transformation de cette sorte d'établissements en « salles sonores », où l'on remplace l'harmonie d'un bon orchestre par le tapage discordant des « bruits » l'ayant momentanément mis sur le pavé, cet artiste sans emploi avait dû taper plusieurs fois ses deux bons camarades... Aussi, ces derniers commençaient-ils à le regarder de travers quand l'aubaine fantastique de l'oncle d'Amérique les avait à jamais unis dans le même effort de lutte pour la vie.

Le plus jeune était dactylographe dans les bureaux de la raffinerie Saint-Louis. Comme tel, c'était bien lui qui avait rédigé le contrat de l'association.

Tous trois avaient de l'entrain, de l'esprit et de l'accent : tout ce qu'il faut pour plaire.

Quels rêves traversèrent leur esprit charmé tandis qu'ils voguaient vers la lointaine inconnue ?

(A suivre).

Palmarès de nos Comices (Suite)

Comice de Varades

Bonne tenue de ferme (au-dessus de 25 hectares). — 100 fr., M. Louis Chauviré, à la Métairie, Varades.

Fermes de 12 hectares et au-dessous. 75 fr., M. Boilève-Martin, au Piloquet de Varades.

Vieux serviteurs. — 1er, 25 fr., M. Joseph Tavenard, à la Michaudière de Varades, 35 ans de services dans la même exploitation ; 2e, 20 fr., M. J.-B. Bernard, à la Métairie de Varades, 28 ans de services.

Taureaux en 6 dents. — 1er prix, 50 fr., M. A. Ménard, aux Landes de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 2e, 40 fr., M. Barbin, à l'Ecotais de Varades ; 3e, 35 fr., M. Cornuaille, à la Brière de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 4e, 30 fr., M. Bossé, à Molay, de la Chapelle-Saint-Sauveur.

Taureaux en 4 dents. — 1er prix, 50 fr. et une médaille offerte par M. de Landemont, sénateur de la Loire-Inférieure, M. Gautier, à Doucette de Varades ; 2e, 40 fr., M. Sevet, à la Guérivière de Varades.

Taureaux en 2 dents. — 1er prix, 55 fr., à M. A. Vincent, à l'Epinay de Varades ; 2e, 45 fr., Mme veuve Airiaux, à la Galaiserie de Varades ; 3e, 40 fr., M. Lhériau, au Bouillonnais de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 4e, 35 fr., M. Branchereau, à la Silardière de Varades ; 5e, 30 fr., M. Pierre Couraud, à la Courpenière de Varades.

Taureaux sans dents. — Prix offerts par le Ministre de l'Agriculture. — 1er prix, 45 fr. et une médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France, M. Malinge, à Varades ; 2e, 40 fr., M. H. Pellerin, aux Petites-Rivières de Varades ; 3e, 35 fr., M. Cornuaille, à la Brière de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 4e, 30 fr., M. Ménard, aux Landes de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 5e, 25 fr., M. Bessé, à Molay de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 6e, 20 fr., M. Pinçon, à la Renaudière de Varades ; 7e, 20 fr., M. Malinge, de Varades ; 8e, 20 fr., M. Lhériau, à la Bilière de Varades.

Génisses sans dents de remplacement

Prix offerts par la commune de Varades. — 1er prix, 55 fr., M. Malinge, de Varades ; 2e, 45 fr.; 3e, 40 fr.; 4e, 35 fr., M. Joubert, de Varades ; 5e, 30 fr., M. Vincent, à l'Epinay de Varades ; 6e, 25 fr., M. Cornuaille, à la Brière de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 7e, 20 fr., M. Joubert, de Varades.

Génisses en deux dents. — Prix offerts par M. d'Anthenaise et le Conseil général de la Loire-Inférieure. — 1er prix, 50 fr. et une médaille de bronze et 2e prix, 40 fr., M. Joubert, de Varades ; 3e, 35 fr., M. Vincent, à l'Epinay de Varades ; 4e, 35 fr., M. Malinge, de Varades ; 5e, 30 fr., M. Joubert, de Varades ; 6e, 25 fr., M. Bossé, à Molay de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 7e, 25 fr., M. Cornuaille, de la Chapelle-Saint-Sauveur ; 8e, 20 fr., M. Robert, à l'Ecotais de Varades ; 9e, 20 fr., M. Menoury, à la Violette de Varades.

Génisses en 4 dents. — Prix du Conseil général de la Loire-Inférieure. — 1er prix, 45 fr., M. Vincent ; 2e, 40 fr., M. Joubert ; 3e, 35 fr., M. Malinge ; 4e, 30 fr., M. Joubert ; 5e, 25 fr., M. Vincent (tous de Varades) ; 6e, 20 fr., et 7e, 20 fr., M. Cornuaille, de la Chapelle-Saint-Sauveur.

Vaches reproductrices. — Prix offerts par M. le Marquis de La Ferronnays et le Conseil général de la Loire-Inférieure. — 1er prix, 60 fr., M. Vincent ; 2e, 50 fr., M. Joubert ; 3e, 40 fr., M. Vincent ; 4e, 35 fr., M. Malinge ; 5e, 30 fr., M. Vincent ; 6e, 30 fr., et 7e, 25 fr., M. Joubert (tous de Varades).

Pouliches de 2 ans, gros trait. — Prix offerts par M. de La Ferronnays. — 1er prix, 60 fr. et une médaille de bronze offerte par M. de Landemont, M. Malinge, de Varades ; 2e, 50 fr., M. Gruau, à la Croix-Dagain de Varades; 3e, 40 fr., M. Couraud Pierre, à la Courpenière de Varades.

Demi-trait. — 50 fr., M. Barbin Maurice, au Bois-Chauveau de Varades.

Pouliches de 1 an, gros trait. — 1er ex-æquo, 55 fr. chacun, MM. Gautier, à Doucette, et Chauvat, à le Margauderine ; 2e, 35 fr., M. Jamin, au Haut-Coteau (tous les trois de Varades).

2e Catégorie, demi-trait. — 1er prix, 55 fr., M. Branchereau, à la Paillardière de Varades ; 2e, 50 fr., M. Plouzin, à la Lande de Varades ; 3e, 45 fr., M. Barbin, à l'Ecotais de Varades ; 4e, 40 fr., M. Chapion, à la Richardière de Varades ; 5e, ex-æquo, 35 fr. chacun, MM. Grimaud, de la Grasserie, et Couraud, au Bout-du-Bois (les deux de la Rouxière) ; 6e, M. Chauveau, à la Blancherie de Varades.

Juments suitées. — Prix offerts par l'Office agricole et la commune de Varades. — 1er prix, 60 fr. et un diplôme, M. Benoît, à Croteau de Varades ; 2e, 50 fr., M. Rochereau, au Bois-Guérin de Varades ; 3e, 40 fr., M. Guillon, à la Gicquelière de la Rouxière.

2e catégorie, demi-trait. — 1er prix, 50 fr., M. Benoît, à Croteau de Varades; 2e, ex-æquo, 40 fr. chacun, MM. Barbin, à l'Ecotais de Varades, et Oger, au Druillet de la Rouxière.

Prix d'ensemble pour animaux de l'espèce bovine, offerts par l'Office agricole départemental. — 1er prix, 75 fr. et une médaille de bronze offerte par M. Garreau, de Belligné. M. Vincent, à l'Epinay de Varades ; 2e, 60 fr., M. Malinge, de Varades ; 3e, 40 fr., M. Cornuaille, de la Chapelle-Saint-Sauveur.

Prix de Championnat, offert par le Syndicat d'Elevage de la race Maine-Anjou du département de la Loire-Inférieure. — Mâle : 100 fr., un diplôme et une médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture, M. Ménard, aux Landes de la Chapelle-Saint-Sauveur. — Femelle : 100 fr., un diplôme et une médaille de bronze des Agriculteurs de France, M. Vincent, à l'Epinay de Varades.

Verrats. — M. Guérif, aux Moulins des Haies de Varades, 60 fr. et un diplôme.

Horticulture. — 1er prix, 60 fr. et un diplôme rappel de médaillle d'argent, M. Hubert, à Varades ; 2e, 10 fr. M. Malinge, à Varades (maïs et betteraves). A signaler la merveilleuse exposition de légumes, fruits et fleurs de M. Hubert.

Comice de Vallet

RACE NORMANDE. — Vaches pleines ou à lait ayant quatre dents, Fr. Subileau, 100 fr.

Vaches pleines ou à lait ayant 6 dents, Vinet, 100 fr.

Vaches ayant moins de 4 dents : Robineau, 100 fr. ; Brochard, 75 fr. ; Honoré, 50 fr.

Génisses sans dents, Vinet, 80 fr.

Génisses avec deux dents. — Vinet, 60 fr.

Taureaux normands 4 dents. — 1. Vinet, 80 fr. ; 2. Morinière, 60 fr.

RACE MAINE-ANJOU. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 6 dents. — 1. Rousseau, aux Sauvionnières, Vallet, 100 fr. ; 2. Sautejeau, Le Pallet, 80 fr.; 3. le même, 75 fr. ; 4. Rousseau, aux Sauvionnières, 60 fr. ; 5. Sécher, La Pommeraie, 50 fr. ; 6. Pichot, La Sauvionnière, 50 fr.; 7. Pichon H., Les Croix, 50 fr. ; 8. Lechat, La Bandonnière de la Regrippière, 40 francs.

Vaches ayant plus de 6 dents. — Robineau, à l'Aulnay, 40 fr. ; Rousseau, aux Sauvionnières, 40 fr. ; Morinière, La Botinière, 30 fr.; Sécher, La Pommeraie, 30 francs.

Génisses avec deux dents. — Sautejeau, Le Pallet, 80 fr.; Rousseau, Les Sauvionnières, 60 fr.

Génisses sans dent. — 1 et 2 Sautejeau, Le Pallet, 80 et 60 fr.; 3 et 4, Lechat, La Gandonnière, 40 et 30 fr.

Taureaux Maine-Anjou sans dent. — 1. Sautejeau, Le Pallet, 80 fr. ; 2. Brangeon, La Guertinière, 60 fr. ; 3. Chauviré, Le Rogon, 40 fr.

Taureaux avec deux dents. — 1. Rousseau, Les Sauvionnières, 80 fr.; 2. Brangeon, La Guertinière, 60 fr.; 3. Lechat, La Gandonnière, 40 fr.

Taureaux avec 4 dents. — 1. Augereau, à Betaie, 100 fr.; 2. Chauviré, Le Rogon, 80 fr.; 3. Sécher, La Pommeraie, 60 fr.; 4. Morinière, La Botinière, 40 fr.

Taureaux ayant plus de 4 dents. — 1. Sautejeau, 100 fr. ; 2. Viaud, 80 fr.

Prix d'ensemble. — 1. Sautejeau, 50 fr.; 2. Rousseau, 40 fr.; 3. Sécher, 30 fr.; 4. Lechat, 30 fr.; 5. Vinet, 25 fr.

Prix spécial offert par le Syndicat de la Race Maine-Anjou de la Loire-Inférieure. — 1. Taureau à Mme veuve Sautejeau, La Guimochère du Pallet ; 2. Femelle à M. Rousseau, les Sauvionnières de Vallet

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 16 *Novembre.* — Saint-Père-en-Retz, Nozay, Pontchâteau, Varades.

Mardi 17. — Legé, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 18. — Port-Saint-Père, Saint-Nazaire, Trans-sur-Erdre, Vigneux-de-Bretagne, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 19. — Couëron, Fresnay, Héric, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 20. — Couëron, Guérande, Héric, Mouzeil, Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 21. — Jans

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Huile comestible

Etablissements H. de la Tullaye

HUILE D'OLIVE

Par estagnon de 5 litres...... 59 »»
(logés franco gare).

Par estagnon de 10 litres..... 113 »»
(logés franco gare).

HUILE « LA DÉLICATE »

Pour Nantes :

5 90 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.

5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres.

Emballages à rendre complets.

Pour hors Nantes :

Par estagnon de 5 litres...... 42 »»
(logés franco gare).

Par estagnon de 10 litres..... 78 »»
(logés franco gare).

Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre. (Nu, départ gare Nantes ; fût à rendre franco.)

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur .... 290 »»

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes

Savon blanc extra, 72 %,
Savon Croix d'Or.......... 300 »

Les 100 k. départ Nantes

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saïgon n° 1, par 100 kilos 115 »»
Issues de riz.................. 90 »»
Remoulage de fèves.......... 78 »»
Maïs pour volailles.......... 90 »»

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

« LE TITAN ».................. 105 »»

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Sorgho.......................... 90 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Farine de Manioc.......... 98 »»

Les 100 kilos, départ Ste-Pazanne.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé.......... 115 »»
Grande Pondeuse.......... 130 »»
Farine de viande.......... 180 »»
Farine d'os alimentaire...... 87 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 75 »»
— « Sucraff » N° 2... 72 »»

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse...... 95 »»

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 103 »»

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs.................. 109 »»
pour porcelets et truies. 160 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima Lait.................. 112 »»
Optima pour engraissement des bœufs.................. 120 »»
Optimina, farine lactée pour veaux, par sacs de 5 k°s. . 15 50

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses .... 130 »
Provende « LAPOX » pour lapins 120
Farine de Poisson supérieure 210 »
— Viande extra.......... 185 »
Coquilles huitres.......... 50 »

Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »»
Son mélassé Say, 50 %...... 103 »»
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Provendeine

Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs. 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

145 et 147

suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 12 novembre.

Blé moralement sans ail, base 73 kil. non reversibles	145
Blé sans ail, base 73 kilos non reversibles..........	147
Avoines grises ou noires, nouvelle récolte..........	90
Avoines bigarrées, nouvelle récolte..........	82
Sarrasin (Bretagne)..........	85
Orge Maroc.......... (logés)	69
Orge Danube..........	76
Son bonne fabrication..........	48
Son (Paris)..........	43
Seigle Danube..........	91
Maïs Plata..........	75
Maïs Indochine..........	69
Maïs Bessarabie..........	69

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 11 novembre

Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 5 fr. — Carottes, la botte, 0.40. — Céleri rave, la botte, 6 fr. — Céleri blanc, la botte, 4 fr. — Choux pommes, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, les 11, 10 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2.25. — Cresson, les 12, 12 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Escaroles, lse 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 0.80. — Laitues, les 12, 3 fr. — Mâche, le kilo, 1 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 0.80. — Oignons, le kilo, 0.70. — Pommes, le kilo, 0.75. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 3 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottes..........	215
Paille de blé pressée..........	210
Paille avoine bottes..........	185
Paille avoine pressée..........	185

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 6 novembre

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 430. — 1re qualité, 5.25 à 6 fr. ; 2e qualité, 4.25 à 5.25 ; 3e qualité, 3.25 à 4.25.

BŒUFS : 8. — Devant : 1re qualité, 4 à 4 fr. 25; 2e qual., 3.25 à 3.75 ; 3e 4 à 5 fr. ; 2e qualité, 3 à 4 fr. ; 3e qual. 2 à 3 fr.

MOUTONS : 223. — 1re qualité, 7 fr. à 8 fr.; 2e qual., 5.50 à 6.50 ; 3e qual. 4.50 à 5.50.

PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas, 2 fr.; plus haut, 5 fr.; moyen, 3.50.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 3.25; plus haut, 6 fr.; prix moyen, 4.62.

MOUTONS. — Plus bas, 4.50 ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6.25.

Cours des Vins

Muscadet 1er choix..........	600 à 650
Muscadet 2e choix..........	550 à 600
Gros-Plant 1er choix..........	300 à 350
Gros-Plant 2e choix..........	250 à 300
Noah (suivant le degré)....	100 à 125

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVE
chez Emile BOULLERY
J.-B. TOULON, Succr
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Bœuf. — Le demi-kilo : 1re catég. 6 à 11 fr.; 2e catég., 3.50 à 4 fr.; 3e cat. 1.50 à 2.50.

Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 6 fr. à 9 fr.; 2e catég., 6 fr. à 6 fr. 50; 3e catég., 3.50 à 5 fr.

Mouton. Le demi-kilo : 1re catég. 7 à 8 fr.; 2e catég., 6.50; 3e catég., 4 fr.

Porc. — Le demi-kilo : 6.50 à 8 fr.

Beurre. — Le demi-kilo, 5 fr. à 7.50.

Œufs. — La douzaine, 9 à 10 fr.

Lapins. — Le ½ kil. 6 à 6.50.

Poulets. — Le ½ kil., 7 à 7.50.

NANTES (Place Viarme)

Foire du 9 novembre. — Peu de transactions, baisse sur tous les animaux.

	Amenés	Vendus
Chevaux	76	1.700 à 4.200 fr.
Poulains	12	1.800 à 2.200 fr.
Vaches	61	1.500 à 3.200 fr.
Taureaux	2	1.200 à 1.700 fr.
Génisses	22	800 à 1.200 fr.
Porcs nourrins	15	180 à 200 fr.
Porcs de lait.	53	60 à 100 fr.

Prochaine foire, mardi 1er décembre.

ANCENIS

Poulets gros, la couple, 28 à 30; moyens, 25 à 28; petits, 20 à 24 ; pigeons (la couple), 10 à 12 ; lapins, 12 à 20 pièce. Œufs (la douzaine), 10 à 10.50; beurre (la livre), 5 à 6. Veaux, 5 à 5.50; porcs, 5 à 5.10 ; porcs de lait, 50 à 80

CANDÉ

Blé, 140 à 145; seigle, 110 à 120 ; sarrasin, 85 à 90; avoine, 105 à 110; orge, 80 à 85; son, 55 à 60; pommes de terre, 45 à 50; paille, 1.000 kilos, 220 à 230 ; foin, 1.000 kilos, 250 à 300; beurre, le demi-kilo, 4.50 à 5 ; œufs, la douzaine, 8.50 à 8.75; poulets, la paire, 28 à 36; canards, la paire, de 26 à 34; lapins, de 12 à 14 pièce; lapins de garenne, la pièce, 6.50 à 7; perdrix, 10.

Porcs gras, amenés 45, vendus le kilo 4.50 à 5.

Porcs maigres, amenés 120, vendus le kilo 5 à 5.25.

Porcs de lait, amenés 400, vendus de 35 à 80 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Farines, 220 à 225; blé, 138 à 140; sarrasin, 80 à 85; avoine, 100; orge, 90; son, 70; paille, 250; foin, 200.

Pommes à cidre, 150 à 160 les 500 kilos.

Beurre, en gros, 8 le kilo; en détail, de 11 à 12; œufs, 8 à 9 la douzaine.

Poules, 24-28 ; gros poulets, 28-34 ; moyens, 22-28; petits, 18-22; canards domestiques, 30-35 ; pigeons, 10-11, la couple ; lapins, 10-14; petits pour élever, 5-6; lièvres, 24-25; levrauts, 15-20; lapins de garenne, 7-8; perdrix, 7-8.

Bœufs et taures, 3 à 4 le kilo; vaches, 2.50 à 3.25; veaux, 2.25 la livre; porcs gras, 4.70 le kilo; porcs maigres, 150 à 250; porcs maigres, 150 à 250; porcs de lait, 60 à 80

NOZAY

Blé, 140 à 142, base 72 kilos; seigle, 85 à 87; orge de mouture, 80 à 82 ; avoine, 84 à 85; sarrasin, 80 à 82 ; farine, 220 à 222.

Foin, 60 à 70; paille en vrac, 100 à 110; paille pressée, 115 à 120.

Pommes à cidre, 150 à 160 les 500 kilos ; cidre, la barrique, 120 à 125, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros, 8.90 à 9 ; détail, 9.25 à 9.50; œufs, en gros, 9 ; en détail, 9.50 à 9.60; poulets, la couple, petits, 22 à 30; gros, 32 à 38, environ 9.50 à 10 le kilo vivant; oies grasses, la pièce, 28 à 35, environ 6 fr. le kilo vivant ; lapins, 12 à 17 fr.

Lièvres, 24 à 25 ; levrault, 15 à 20 ; lapins de garenne, 6.50 à 7 ; perdrix 7 à 7.50.

Bœuf, le kilo sur pied, 3.25 à 3.75 ; vache, 2.50 à 3.20; veau, 4.50 à 4.75; mouton, 7 à 7.25; porcs gras, 4.50 à 4.75.

Porcelets, de 6 à 8 semaines, 60 à 90, de 2 à 3 mois, 100 à 180; courantins de 3 à 4 mois, 190 à 280; jeunes truies adultes, 250 à 320, suivant poids et beauté.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets gros, la couple, 40 à 50 ; moyens, 30 à 40; petits, 25 à 30; canards, la pièce, 20 à 22 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr. — Beurre, la livre, 5 à 5.50 ; œufs, la douz., 10.20. — Veaux, le kilo, 4 à 5.50

HERBIGNAC

Blé, 144 à 148 ; avoine, de 90 à 95; son, 70 à 75.

Beurre, 9 à 10 le kilo ; œufs, de 8 à 8.50 la douzaine.

Gros poulets, 50 la paire ; vieilles poules, 30 à 35 la paire; pigeons domestiques, 5 ; perdrix et lapins, 9 à 10 ; lièvres, 30 à 35.

Cidre, de 140 à 150 la barrique franco.

Bœufs, 4.75 à 5 le kilo; veaux, 5.50 à 6 la livre ; porcs gras, 3.90 à 4 le kilo.

LA ROCHE-BERNARD

Farine, 230 à 232; blé 140; seigle 80; sarrasin 80; avoine 85; orge 85; son 60; paille de 100 à 110; foin de 90 à 100.

Châtaignes, 90-110 fr. les 50 kilos.

Pommes à cidre de 280 à 350 les 1.000 kilos. Cidre, de 135 à 140 la barrique de 220 litres, le droit en sus.

Beurre en gros, de 8 à 12 le kilo ; détail, 10 à 12; œufs, 9 fr. la douzaine.

Bons poulets de grain, 24 à 28 francs (4 à 4.25 la livre), jeunes 15 à 18; vieilles poules, 20 à 22 la couple; lapins, 2.50 à 2.75 la livre.

Lapins de garenne, la pièce, 8 fr. ; ramiers, 6 ; perdrix 7; lièvres, 20 à 30 fr.

Bœufs de labour, la paire, 3.500 a 4.200; bœufs gras, 3.75 à 4 le kilo ; veaux, 3.50 à 4.50 le kilo; moutons, 3.90 à 5 francs.

PAIMBŒUF

Farine, 218 à 220; blé, 143 à 145; avoine, 85 à 87 ; blé noir, 90; son, 70 à 72 ; foin, les 500 kilos, 80 à 85; paille, 100 à 105.

Beurre en gros, le kilo, 9.50 à 10 ; la livre, 5 ; œufs, la douzaine, 10.50 à 11.

Poulets, 26 à 37 ; canards, 32 à 35; pigeonneaux, 11 à 12.50 ; lapins, 16 à 24 ; lapins de garenne, 7 à 9.50 ; levrauts, 21 à 23 ; lièvres, 27 à 30 ; perdrix, 9 à 10.50.

Bœufs gras, le kilo, 3.70 à 4 ; taureaux, 3.50 à 3.80; vaches, 3.50 à 3.70; veaux, 4.60 à 4.90; moutons, 6.90 à 7.30; porcs, 4.80 à 5.10.

PORNIC

Beurre, en détail, 9 à 10 le kilo ; œufs 9 à 11 la douzaine. Poulets, la couple, 25 à 30; pigeons, 11 à 12; canards, 30 à 35 ; lapins, 16 à 18 ; lapins de garenne, 8 à 9; lièvres, 20 à 25 ; levraut, 15 à 20 ; perdrix, 9 à 10; pigeons ramiers 6 à 7; bécasses, 10 à 11.

ARTHON-EN-RETZ

Poulets, la couple, gros 38 à 40, moyens 32 à 35, petits 20 à 22; pigeons, 10; lapins, la pièce, 12 à 15; œufs, 7; beurre, la livre, 6. — Bœufs gras, le kilo sur pied, 4; bœufs de travail, la paire, 5.000 à 6.000 ; vaches grasses, le kilo, 4; vaches laitières, 1.500 à 2.500 ; taureaux, le kilo, 4 ; veaux, 5; génisses, la pièce, 800 à 900; moutons, le kilo, 6; porcs, 3.50.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets gros, la couple, 50 à 60; moyens 40 à 48; petits, 32 à 37; canards, la pièce, 12 à 18; pigeons, la couple, 6 à 7; lapins, la pièce, 14 à 20; œufs, la douz., 7.50 à 8.50; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50.

SAINTE-PAZANNE

Poulets, la couple, 45 à 55; moyens, 35 à 45; petits, 25 à 35; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 10 à 20; œufs, la douzaine, 8 à 9; beurre, le demi-kilo, 5.80 à 6.50.

CLISSON

Blé, 140 fr.; avoine, 85 fr.; blé noir, 85 à 90 fr. Paille, 125 fr.

Poulets, la couple, 35 à 40 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 23 à 29 fr.; lapins, 10 à 20 fr.; œufs, la douz., 9.50 à 10 ; beurre, le demi-kilo, 5 fr. 50 à 7 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4.50; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 6.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 à 4 fr. ; vaches laitières, 1.200 à 3.000 fr.; veaux, le kilo, 5 à 5 fr. 50; porcs, 5 à 5 fr. 20; porcs de lait, 100 à 130 fr.

Tout bon agriculteur doit lire : « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLÉ (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

Grosse chaux en belles pierres blanches.................. 105 »»

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements .... 125 »»

Fleur de chaux blutée pour vigne .... 140 »»

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux, moyennant une majoration de 25 fr. par tonne.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

HIVER 1931-1932

Relation rapide d'après-midi en fin de semaine

PARIS-LA BAULE

Paris-Quai d'Orsay, départ 17 h.
La Baule (Casino), arrivée 0 h. 30.

Train rapide 1re et 2e classes Paris Saint-Nazaire
(Wagon-Restaurant Paris-Saint-Pierre-des-Corps)
Autocar Saint-Nazaire-La Baule

Prix du transport par place, 10 francs.

Ce service fonctionne les samedis et veilles de fêtes du 3 octobre 1931 au 26 juin 1932 inclus (sauf les veilles des lundis de Pâques et de Pentecôte).

Il dessert, sur demande adressée au conducteur, Saint-Marc, Sainte-Marguerite et Pornichet.

Les voyageurs porteurs de billets de chemins de fer ne paient que la différence entre ce prix de 10 francs et ce qu'ils ont payé pour le transport par fer sur le même parcours. Les bagages et chiens accompagnés paient un tarif spécial.

Les grandes gares du réseau d'Orléans délivrent des billets directs spéciaux pour ce service.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

A Vendre Anjou

BELLE FERME, commune de Candé, avec extension sur commune Angrie, contenance 54 hect., bâtiments bon état et bordure de route libre 1933. Prix : 6.000 francs l'hectare.

PETITE FERME, 15 km. Angers, terre 1re qualité, prés et terre, culture artichauts, contenance 9 hect., libre volonté acquéreur. Prix 69.000 francs.

MAUSSION, 31, rue des Lices, Angers.

SCORIES THOMAS
LE MEILLEUR ENGRAIS PHOSPHATÉ
DES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SEMEZ EN BEAUCOUP!... VOS TERRES RENDRONT DAVANTAGE
PUBLICITÉ H. DANHAUD

GRATUITEMENT...! le FAKIR AIN-DRAM par ses études astrologiques vous guidera dans la vie.
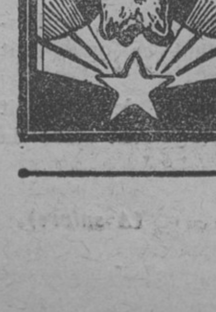
Actuellement en France, le célèbre Fakir AIN-DRAM, astrologue réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera des conseils relatifs à votre SANTÉ, vos AFFAIRES, vos AMOURS. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'avenir des destinées humaines est saisissant : laissez-le être votre conseiller et ami ; il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé votre passé ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-lui sans retard, votre nom et prénom, ainsi que votre date de naissance et adresse exacte. Cette étude cependant détaillée et précise, est entièrement gratuite, mais vous pouvez joindre 1 fr. 50 en timbres-poste de votre pays pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adresser votre demande au FAKIR AIN-DRAM, Service 134 P.R. Bureau 111, rue Ste-Anne, n° 4, Paris (1er). (Ne pas oublier la mention : P.R. Bureau 111, sur l'adresse). *Indiquez si vous êtes Monsieur, Madame ou Mademoiselle.*

Autrefois les pneus étaient toujours à plat, je sortais rarement en vélo
68f

depuis que madame a fait placer DES INCREVABLES BAUDOU je fais toutes mes courses en vélo
LES ÉGLISOTTES (GIRONDE)
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE CYCLES

MEUBLES ALMA
Maison de Confiance
COMPTANT - FACILITÉS de PAIEMENT
15, Chaussée Madeleine - NANTES

VISSUZAINE-LEBERT
Électricien
1 bis, rue de Mayence (Champ-de-Mars)
Tél. 152-61
Moteurs électriques " JAPY "
Moteurs électro-agricoles " LE COQ "
Fournitures générales pour l'Electricité
— GROS ET DÉTAIL —

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ-CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Tes Phies et E. GALICHÈRE · St-LÔ

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lageat, à Savenay ; Thibault, à St-M.-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé.

Cultivateurs
employez en COUVERTURE sur vos céréales
pour vos RACINES FOURRAGERES
pour vos POMMES DE TERRE
Les Engrais
NOVO
à base de :
Nitrate de Potasse
Urée
Phosphate d'Ammoniaque
Phosphate d'Urée
Ils ne décalcifient pas les terres
Ils ont une action continue et progressive

LA DOUVE GUÉRIE EN 48 HEURES
Dans toutes les régions la douve fait des progrès alarmants. La maladie a quadruplé ses ravages depuis 1923.
Contre elle, un seul remède est vraiment efficace et rapide :
FILIDOUVE guérit radicalement les animaux atteints.
Le traitement ne dure que 48 heures pour les moutons, 3 jours pour les bovins. Livré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicique pur, six fois plus actif que l'extrait éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.
UNE APPRÉCIATION. — Je reconnais avoir employé sur plusieurs troupeaux dans les propriétés que je régis et ailleurs, le FILIDOUVE destiné à combattre la douve qui existait sur ces troupeaux. Les animaux traités sont tous revenus à la santé et ont passé l'hiver sans aucune fatigue.
Signé : E. Veyrier, Officier du Mérite Agricole, Argenton-sur-Creuse (Indre).
Demandez aujourd'hui-même notre brochure détaillée en utilisant le bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE des PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbanègre
PARIS (19e)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbanègre, PARIS-19e
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite
Pour les OVIDÉS et les BOVIDÉS contre la DOUVE
Nom et prénoms ....
Adresse ....
.... Département ....

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IXe)
Fondée en 1873
PRÊTS sous toutes les formes possibles
à Commerçants, Industriels Agriculteurs propriétaires
Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927 43 millions
VENTES de Fonds de Commerce Emplois intéressés

PAX-LABOR

est l'Ecrémeuse de l'avenir.
Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères.
Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.
Société des Écrémeuses Françaises " PAX-LABOR ", à Cambrai (Nord)

Vous pouvez achetez ... sans argent UNE
201 Peugeot
(IMPOTS 6 C. V.)
car elle vous fera gagner plus qu'il n'en faut pour la payer par versements échelonnés
La 201 est livrée carrossée à partir de 16.500 fr.
Société Nantaise des Automobiles Peugeot
5, Quai Ile-Gloriette - NANTES

STOCKS AMERICAINS
Articles sacrifiés entièrement neufs et de 1re qualité à 50 % au-dessous des cours

CANADIENNE, doublure et grand col en peau de mouton, extrêmement chaude, tissu imperméable garanti 1er choix, kaki, noir, réséda. Valeur 285 fr., laissé à.......... 175 »»
La même CANADIENNE, même nuance, doublée mouton blanc, service auto armée française. 149 »»
La même CANADIENNE doublée drap, col peau mouton...... 99 »»
BRODEQUINS extra-sol., ferr., triple semelle cousue.......... 69 »»
Véritables BRODEQUINS de CHASSE, cuir 1er ch. Val. 145 fr. 89 »»
BRODEQUINS IMPERMEABLES cuir, tannage spécial, triple semelle cousue, genre cuir phoque, brun foncé. Valeur 185 fr.......... 109 »»
CHAUSSURES FANTAISIE, en cuir box-calf 1er choix, noires, jaunes ou acajou.......... 85 »»
BOTTES caoutchouc, semelles renforcées, tige caout., p. lavage autos pêche, etc.......... 49 »»
IMPERMEABLES kaki, gris, réséda, doublés, tartan, coupe élégante. Valeur 175 fr.......... 89 »»
IMPERMEABLES américains, av. capuch., marting. Val. 120 fr. 59 »»
CACHE-NEZ pure laine, bleu marine, gris, noir, kaki, grande dimension. Valeur 29 fr.......... 14 50
VESTON de cuir, manches, col et poches havane ou noir, doublé drap. Valeur 260 fr.......... 149 »»
CHANDAIL laine, article lourd et très chaud, bleu marine, kaki, etc.......... 18 50
Le même, pour enfants de 4 et 10 ans, 10 90, de 11 à 15 ans. 12 90
COUVERTURE laine lit 2 pers., bord. soie blan., beige, brique ramage. Valeur 129 fr.......... 79 »»
CHAUSSETTES laine, amér. bouts et talons renf., grises, beiges, la paire 5 90. La douz.......... 66 »»
CALEÇON ou MAILLOT jersey très lourd, 1re qualité, chair ou beige.......... 14 50
VESTE ou COTTE BLEUE de travail, en croisé, article résistant.......... 19 »»
VESTE ciré noir, 3 poch., 1re qual. Valeur 85 fr.......... 45 »»
Très beaux GANTS cuir, fourrés, crispin, havane, fauves ou noirs. Valeur 55 fr. ; 3 doigts, 28 fr. ; 5 doigts.......... 32 »»
COUVERTURE laine grise, grand modèle, p. voit., voyage, lit. 29 »»
Envoi contre remboursement, mandat ou chèque postal (Rennes 39-20)
Ets GALLIEN 88, rue Gambetta LE MANS Tél. 9-80
Demander le catalogue général envoyé franco

NANTES — Imprimerie DUPAS et Cie, 57, rue Saint-Clément, — Téléph. 146-55.— Compte-Postal : 5.683-Nantes.